

• LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS
#44 • SEPTEMBRE 2021

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

▶ P11

• **Ouverture de la
nouvelle déchetterie**

SPORT

▶ P28

• **Belle première
pour la Fête du sport !**

EMPREINTE

▶ P36

• **Émilie Alfano,
petite reine des échecs**



Aménagement du square de Verdun - P.10

La Farlède **MAG**

• LE MAGAZINE DES FARLÉDOIS



LA FARLÈDE



Écoles

DU NOUVEAU À LA RENTRÉE

▶ Découvrez le *dossier spécial* sur le **PLAN LOCAL D'URBANISME** • Pages 6 à 9

NOUVEAU



Carnet rose, carnet blanc, nécrologie

La Municipalité vous propose désormais de faire part de la naissance de votre enfant ou de votre mariage dans les pages du bulletin municipal. Dans un autre registre, si vous souhaitez y annoncer un décès, nos colonnes vous sont également ouvertes.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite que vous en fassiez la demande auprès du service État civil et que vous donniez votre accord par écrit en remplissant le formulaire qui vous sera remis.



Service État civil : 04 94 27 85 86



- ▶ ABONNEZ-VOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX,
 - ▶ BRANCHEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET
 - ▶ INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
- POUR RESTER CONNECTÉS AVEC LA VILLE DE LA FARLÈDE !



S O M M A I R E

▶ ÉDITO	3	▶ CITOYENNETÉ	20
▶ SCOLARITÉ	4	▶ CITOYENNETÉ & ENVIRONNEMENT	21
▶ URBANISME	6	▶ CÉRÉMONIES	22
▶ AMÉNAGEMENTS	10	▶ ASSOCIATIONS	24
▶ AMÉNAGEMENTS CCVG	11	▶ SPORTS	28
▶ TRIBUNE LIBRE	12	▶ CULTURE	30
▶ HOMMAGE	12	▶ JEUNESSE	32
▶ ÉTAT CIVIL	13	▶ RETOUR EN IMAGES	33
▶ VIE ÉCONOMIQUE	14	▶ EMPREINTE	36
▶ DOSSIER DÉTACHABLE SPÉCIAL COMMERCES	15	ÉMILIE ALFANO	
▶ SOLIDARITÉ	19		

Revue *La Farlède Mag*, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

« Où trouver La Farlède Mag ? »

Le magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication : 04 94 01 47 16
Courriels : communication@lafarledes.com
communication.lafarledes@hotmail.fr

Édité par la mairie de La Farlède

Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25
83210 La Farlède

Directeur de publication : Yves Palmieri
Directrice de la communication : Sandrine Jacquel
Rédaction : Nirina Thoreau - Alice Wolski
Conception/Réalisation : Audren Soultan - Alice Wolski
Photographies : Service communication - Farlède objectif club - Manon Giai-Via, X

Impression : Riccobono
Imprimeur respectueux de l'environnement
Diffusion : 5 500 exemplaires
Distribution : La Poste, Médiapost
Dépôt légal : À parution



Les encres utilisées pour imprimer ce magazine sont végétales, donc moins toxiques et utilisant des ressources renouvelables.

L'édito DU MAIRE



*Farlèdoises, Farlèdois,
mes chers concitoyens,*



et été, comme les précédents, a été marqué par de nombreux incendies, parfois gigantesques, dans toutes les régions de la planète. Ce marqueur du dérèglement climatique, aidé en la circonstance par une grande sécheresse et des vents violents, a frappé au mois d'août l'un des poumons de notre département, la forêt des Maures, dévastant à une vitesse vertigineuse plus de 7 000 hectares de nature avec la faune et la flore qui la constituaient. Deux victimes et des dégâts matériels considérables sont venus malheureusement s'ajouter au désastre écologique, malgré le combat incessant et courageux des pompiers durant plusieurs jours et plusieurs nuits.

Le recueillement pour la mémoire des personnes ayant perdu la vie dans ce sinistre, l'aide et la solidarité témoignées par les collectivités comme par les particuliers sont des éléments réconfortants, preuves de la prise de conscience de la gravité des événements. À ce propos, la commune de La Farlède va contribuer à la cagnotte appelée par l'Association des maires de France portée dans notre département par le président Hubert Falco pour contribuer à la reconstruction des zones détruites, en versant, aux côtés des communes de la CCVG, la somme de 10 000 euros au terme du conseil communautaire du 15 octobre prochain.

Mais réalise-t-on que ces épisodes catastrophiques sont devenus récurrents et pourraient, sans plus de réactions de l'ensemble des dirigeants de la planète, constituer notre quotidien dans un avenir proche ?

En effet, quelques jours après l'incendie des Maures, la commune de Pignans a été fortement touchée par des inondations ; et à la mi-septembre ce sont plusieurs villes du Gard qui ont à leur tour payé un lourd tribut lors d'un énième épisode cévenol, durant lequel l'équivalent de 3 mois de précipitations s'est abattu sur des sols secs en seulement 2 heures, sans parler de la Belgique et de l'Allemagne, elles aussi lourdement impactées en août dernier.

Si nous ne pouvons pas infléchir sur les décisions internationales, nous pouvons toutefois, localement, faire de notre mieux pour ménager notre environnement. En effet, les petits ruisseaux font les grandes rivières. C'est la mission que j'ai demandée à notre nouveau service environnement qui œuvre depuis sa création à sensibiliser la population et impulser les actions municipales dans le sens de la vertu écologique. Sans tomber dans la démagogie, nos agents travaillent pour réduire la quantité de déchets dans notre restaurant scolaire et les valoriser ; cartographient la commune pour implanter un millier d'arbres d'ici la fin du mandat ; recensent les friches agricoles pour rapidement mettre en relation leurs propriétaires avec des exploitants agricoles ; tracent des voiries partagées entre voitures, vélos et piétons avec une première boucle au hameau des Laures à venir rapidement ; soumettent les toitures des bâtiments communaux à restaurer à des prestataires proposant le développement de l'énergie solaire ; planifient une stratégie pour isoler nos locaux les plus vulnérables aux variations de température ; installent des cendriers urbains pour limiter la pollution des sols et des nappes phréatiques par les mégots, rencontrent les administrés des plus jeunes aux plus âgés pour les amener dans cette dynamique et relayer les bonnes attitudes à adopter, notamment dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable qui vient d'avoir lieu.

Mais nos agents du service environnement, si motivés soient-ils, ne sont pas les seuls pour œuvrer à l'exemplarité communale. Le service technique renouvelle petit à petit notre parc de lampes avec du LED, nettoie nos ruisseaux et bouches d'égouts pour optimiser la capacité d'absorption de nos réseaux et ramasse sans jamais se décourager les dépôts sauvages toujours trop nombreux ; la Police municipale, à la recherche du moindre indice, verbalise régulièrement les auteurs de ces infractions, souvent de mauvaise foi, incite à respecter les obligations légales de débroussaillage et pourchasse également les mauvais comportements routiers pour améliorer l'environnement sonore et la sécurité ; notre service espaces verts poursuit ses créations pour améliorer notre cadre de vie et continuera de le faire inlassablement ; le service urbanisme travaille sur la planification d'une implantation plus performante des bornes à incendie sur nos lisières de forêts ; l'administration se dématérialise de plus en plus avec pour dernier exemple en date, la fin du papier au conseil municipal et l'apparition des tablettes numériques ; notre service jeunesse n'est pas en reste avec les transports scolaires, de nombreuses animations et bientôt le retour du Conseil municipal des jeunes et de l'environnement, qui va sans nul doute constituer un lieu de propositions innovantes en la matière. Je pourrais citer de nombreux exemples supplémentaires mais vous avez compris l'idée qui consiste à nous montrer proactifs et créatifs localement, comme d'autres le font par ailleurs, et de déclencher une véritable dynamique pour ralentir les méfaits du dérèglement climatique et se prémunir du mieux que l'on peut de probables épisodes délicats à l'avenir.

Nombre de nos commerçants, sédentaires ou nomades, se sont mis à favoriser les circuits courts et à fonctionner avec des produits respectueux de l'environnement, et pour certains, depuis de nombreuses années. Je les en félicite et j'encourage leurs confrères encore dubitatifs à les imiter.

Nos associations ne sont pas en reste avec du troc de vêtements d'occasion, du ramassage de déchets, de la permaculture, la promotion de produits locaux et saisonniers, l'éviction du plastique...

Et je sais également que de nombreux particuliers, au quotidien, contribuent à la préservation de notre environnement, souvent encouragés par les plus jeunes, en faisant un effort de tri, en limitant la consommation d'eau, en évitant le gaspillage, en favorisant les modes de déplacement doux, en achetant local...

Je compte sur vous pour adhérer à cette dynamique protéiforme, dont les effets se cumulent, contribuer à faire de La Farlède une ville toujours plus agréable à vivre, et espérons-le, un exemple à suivre. Restons positifs et acceptons de relever ce grand défi collectivement !

Bien à vous,

Yves Palmieri
Maire de La Farlède





ANNE-LAURE EXCOFFON-JOLLY
ADJOINTE AU MAIRE
ÉDUCATION - JEUNESSE

RESTAURANT SCOLAIRE

À LA CANTINE, LES BIO DÉCHETS SONT DÉSORMAIS TRAITÉS

DANS LA CONTINUITÉ DE TOUT CE QUI A ÉTÉ INITIÉ L'AN DERNIER EN MATIÈRE DE TRI AU SEIN DU RESTAURANT SCOLAIRE, LE SERVICE ENVIRONNEMENT PASSE À LA PHASE SUIVANTE : LA VALORISATION DES RESTES ALIMENTAIRES.

L'an dernier les demi-pensionnaires des écoles de La Farlède ont appris à trier les déchets de leur plateau, séparant, après chaque repas, les matières plastiques, les cartons et les restes alimentaires. Cette opération, visant à réduire le gaspillage alimentaire, a permis de mettre en évidence la quantité de déchets alimentaires produits par les quelque 650 écoliers. « Il en est ressorti que 48kg en moyenne de bio-déchets sont jetés chaque jour », rapporte Marie Féjoz. Attachée au service environnement, elle est à l'initiative du projet anti-gaspi mené sur le restaurant scolaire.

Transformer les déchets avec les Alchimistes

Dès lors, il s'agissait d'aller plus loin qu'un simple constat, et de se donner un nouvel objectif : « produire le moins possible de déchets et en valoriser le plus possible ».

Suite logique d'une année de pesées, c'est justement cette valorisation qui est mise en place en cette rentrée 2021/2022. Laquelle s'ouvre sur un partenariat avec l'entreprise toulonnaise Les Alchimistes. Une convention a en effet été signée pour que cette dernière intervienne sur la commune à raison de deux collectes par semaine pour récupérer les containers renfermant les matières organiques à traiter. Les Alchimistes assureront ensuite leur transformation en compostage pour éviter l'incinération.

L'engagement est d'ores et déjà pris jusqu'à la fin de l'année où un premier bilan sera rendu. La commune investit dans cette démarche éco-responsable la somme de 1 500 euros pour ce premier trimestre.

Du déchet à la matière

Les Alchimistes gèrent la collecte et le compostage des biodéchets alimentaires sur leur station toulonnaise située en ville, Quai des pêcheurs.



Ainsi, l'association assure-t-elle au niveau local, et donc en circuit court, la transformation des déchets organiques en compost qui pourra alors être revendu aux citoyens ou revenir dans les champs pour nourrir la terre.

Cette démarche participe pleinement à la réduction de la quantité de déchets incinérés et transportés en camion (à Toulon, la collecte des Alchimistes s'effectue entièrement à vélo). Ce procédé est très polluant, la loi Grenelle II vise d'ailleurs à le faire disparaître d'ici 2025.

Il faut savoir que 30% des déchets produits sont des biodéchets. Ces derniers vont, dans cette boucle vertueuse, participer à la régénération des sols et à la lutte contre le réchauffement climatique.



Service environnement : 04.94.27.85.87

GROUPE SCOLAIRE

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

EN CETTE REPRISE EFFECTIVE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT À PROXIMITÉ DES ÉCOLES, UN PETIT RAPPEL SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE S'IMPOSE.

Mis en place en 2020, le dispositif de fermeture de l'avenue de la Libération, aux heures d'entrées et de sorties des classes, a été renouvelé pour l'année scolaire 2021/2022. Initialement pensé pour permettre une distanciation physique entre les parents déposant ou attendant leurs enfants, ce dispositif a été éprouvé et correspond parfaitement aux besoins en termes de sécurité aux abords du groupe scolaire. En effet, la circulation des véhicules y étant proscrite, les piétons, enfants comme adultes peuvent évoluer sans danger sur ces créneaux horaires à forte fréquentation. Par ailleurs, pour sécuriser l'accès à l'intérieur des écoles Gensollen et Curie, la commune a investi 7 000 euros pour motoriser le portail d'entrée.

La bannière conduite à tenir

Le nombre d'enfants scolarisés augmente chaque année. La circulation et le stationnement s'accroissent de fait aux abords du groupe scolaire. La Police municipale fait donc appel à la responsabilité de chacun pour ne pas charger

la circulation aux heures de pointe. Les familles peuvent utiliser le service de ramassage scolaire, privilégier le covoiturage ou encore accompagner les enfants à pied.

Pour les personnes n'ayant pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule, il leur est demandé de stationner sans gêner la circulation des véhicules, ni celle des piétons. Un automobiliste mal garé s'expose à des sanctions pouvant aller de 35 euros (stationnement gênant) à 135 euros (pour stationnement sur le trottoir ou stationnement dit « dangereux » plus 120 euros de fourrière).

À l'intérieur des véhicules, les règles s'appliquent également : tous les occupants doivent être attachés, et les enfants assis, à l'arrière, sur un rehausseur (selon l'âge ou la taille)... La Police municipale, présente aux écoles à chaque entrée et sortie des classes, sera vigilante à toutes ces infractions.



Police municipale : 04 94 27 85 90

> L'avenue de la Libération est fermée à la circulation de 8h15 à 8h45 et de 16h15 à 16h45.

Au collège, les policiers municipaux veillent

Depuis le début de l'année 2021, la Police municipale assure la surveillance de l'entrée du collège Malraux régulant ainsi le stationnement et la circulation. Elle intervient notamment pour contrôler les deux-roues bruyants et dissuader les jeunes conducteurs de s'adonner à des comportements dangereux.

Cette présence régulière ainsi que ponctuelle les après-midis, participe à maintenir la sécurité des piétons et contribue à améliorer le stationnement et la circulation.

Cependant, il est rappelé aux parents d'élèves qu'il est interdit de stationner sur les îlots centraux, avenue Gaspard Monge, ainsi que sur l'espace réservé aux arrêts des bus scolaires, et enfin devant le portail de sortie des professeurs. À proximité, le parking Alexis Giraud est à leur disposition.

ÉCOLES

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOUTE

LE 2 SEPTEMBRE DERNIER, ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS FAISAIENT LEUR RENTRÉE DANS UN CONTEXTE ENCORE DOMINÉ PAR LE PROTOCOLE COVID.



De g. à d. : Yves Palmieri, Bénédicte Fouasse, directrice de l'école Marie-Curie, Anne-Laure Excoffon-Jolly, adjointe aux affaires scolaires, Cécile Muschotti, députée de la 2^e circonscription du Var lors de leur visite de l'école maternelle

C'est une rentrée en niveau 2 imposant à ce titre un même protocole sanitaire qu'en fin d'année scolaire que les écoliers farlèdois ont abordée le 2 septembre. « On démarre comme on a terminé l'année, avec les mêmes mesures : lavages de mains, port du masque en classe, aménagement des récréations, du restaurant scolaire... les enseignants, le personnel et les élèves sont désormais habitués », constatait Anne-Laure Excoffon-Jolly, adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires. Pour autant, dans ce contexte, l'élue assure que l'équipe municipale reste « attentive et à l'écoute », car s'il s'agit d'une deuxième rentrée Covid, d'éventuelles évolutions demeurent possibles. « Dans un sens comme dans l'autre, nous nous tenons prêts à réajuster l'organisation et à nous adapter à la situation ».

Deux ouvertures de classes

Cette rentrée a notamment été marquée par l'ouverture de deux classes. L'une en maternelle et l'autre en

élémentaire. Jean-Aicard compte ainsi 14 classes cette année.

Côté maternelle, à Marie-Curie, il a fallu accompagner cette ouverture par un grand chantier afin d'agrandir l'établissement. Pour ce faire, au printemps, la Ville lançait la construction d'un bâtiment supplémentaire jouxtant l'existant (une salle de classe, un dortoir et des sanitaires). Si l'ouvrage était bel et bien achevé et au stade des finitions début septembre, la Municipalité restait dans l'attente du passage de la commission de sécurité. « Nous avons anticipé les aléas et prévu un plan B », explique Anne-Laure Excoffon-Jolly. La bibliothèque de l'école Jean-Aicard a ainsi été aménagée pour accueillir provisoirement une classe de grande section, en attendant l'ouverture et l'installation prochaine dans les nouveaux locaux. « Tout sera prêt à accueillir les enfants au retour des vacances d'automne, soit le 8 novembre », assure l'adjointe.

Pour répondre aux recommandations du ministère de l'Éducation Nationale, le service technique a installé un

capteur de CO² dans les 34 salles de classe et dortoirs des écoles qui permettront de signaler les seuils de dépassement nécessitant d'aérer les locaux. Pour le restaurant scolaire, compte tenu de l'absence de masques des usagers, la Ville a jugé utile d'investir dans des purificateurs d'air, ce qui n'empêchera pas l'aération fréquente de la cantine. Ces achats ont dû être effectués avec les seuls deniers communaux.

Projet d'extension du complexe scolaire

Les opérations d'ajustement pour accueillir les deux ouvertures de classe renvoient à la nécessité de prendre en compte l'augmentation de la population et de prévoir des infrastructures adaptées. Le projet de complexe scolaire envisagé un temps aux abords du stade Jacques-Astier a été abandonné en raison des nombreuses contraintes (zone inondable, problème d'accessibilité...). Un nouveau projet « plus simple, plus modeste, moins onéreux mais non moins ambitieux » a vu le jour.

La Ville prévoit en effet d'agrandir le complexe existant. L'extension prendrait son emprise sur l'actuel boudroisme Gensollen. La Ville a également fait l'acquisition d'un terrain limitrophe pour l'aménagement de parking et de voies de contournement. Quatre classes, annexes de Jean-Monnet, devraient être érigées et porter l'établissement à 9 classes. L'actuelle école Marius-Gensollen, trop vétuste, est vouée à la démolition pour être reconstruite et agrandie de trois classes supplémentaires. Ce nouveau projet est plus facile à mettre en œuvre et présente également l'avantage de rester sur une cantine familiale et faite sur place », souligne Anne-Laure Excoffon-Jolly.

Le Conseil municipal vient de voter, le 21 septembre, le lancement de la procédure avec l'objectif d'ouvrir ce nouvel équipement en septembre 2024.

CHANGEMENT DE DIRECTIONS

LE 2 SEPTEMBRE, DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS PRENAIENT PLACE DANS LES DEUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE LA COMMUNE.

Pas tout à fait nouvelle dans le paysage local, Nathalie Mevel-Toya a quitté Jean-Monnet pour prendre la direction de Jean-Aicard, avec une décharge à 100%. Aspirant à de nouvelles responsabilités et se lançant dans un nouveau challenge, cette dernière a saisi l'opportunité qui se présentait. Non sans une pointe au cœur de quitter une équipe qu'elle affectionnait et avec laquelle elle a travaillé quatre années durant. « Ne plus être devant mes élèves va beaucoup me manquer c'est certain, mais il faut se donner des challenges et celui de manager une grande équipe sera très enrichissant », confiait-elle enthousiaste. Dans l'établissement voisin, à Jean-Monnet, Fabien Valladier prend le relais. Après 5 ans dans la circonscription de Hyères, c'est à La Farlède qu'il a posé son cartable pour assurer la direction de cette école comptant quelque 130 élèves. Passionné du

milieu marin – il est spécialiste en biologie marine – mais aussi d'aéronautisme et musicien à ses heures, ce professeur des écoles a à cœur de partager ces centres d'intérêt qu'il lie volontiers à son enseignement. C'est avec l'ambition de développer de beaux projets en s'inscrivant toutefois dans la continuité, qu'il a rejoint la petite équipe de Jean-Monnet. La Municipalité lui souhaite la bienvenue.

Les nouveaux professeurs des écoles

- École Jean-Monnet : CE2 - Romain Loquier CM2 - Fabien Valladier et Romain Loquier
- École Jean-Aicard : CP et CE1 - Julie Denis-Meyer CM1 - Romain Loquier



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

ILLUSTRATION D'UN PROJET DE TERRITOIRE AMBITIEUX

PRÉSENTÉE PAR LE MAIRE YVES PALMIERI ET APPROUVÉE LE 1^{ER} JUIN DERNIER PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME EST ARRIVÉE AU TERME D'UNE LONGUE VISANT EN PREMIER LIEU À PROTÉGER ET VALORISER LE CADRE DE VIE, EN ASSURANT NOTAMMENT L'ÉQUILIBRE ENTRE LES QUARTIERS ET EN MAÎTRISANT LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNE.

PROCÉDURE. CE NOUVEAU DOCUMENT, QUI FIXE DÉSORMAIS LES RÈGLES D'URBANISME SUR NOTRE COMMUNE, EST LE FRUIT D'UNE LARGE CONCERTATION ET D'UNE IMPORTANTE RÉFLEXION

► ENTRE OBLIGATION ET NÉCESSITÉ, LA RÉVISION DU PLU RÉPONDAIT À PLUSIEURS OBJECTIFS :

> S'ADAPTER À LA LOI ALUR ET AUX LOIS GRENELLE*

> ENRAYER LES RISQUES D'URBANISATION EXCESSIVE QUI LES ACCOMPAGNENT

Ainsi la révision a permis :

- de poursuivre l'encadrement de l'étalement urbain en préservant les équilibres existants entre espaces urbanisés, agricoles et naturels tout en favorisant les dents creuses en zones urbaines,
- de repérer les implantations possibles de futures réalisations de logements incluant du logement social pour se conformer à la loi Duflo
- et d'intégrer à cette réflexion et prescription globales tout un volet environnemental visant à préserver l'environnement et le cadre de vie en valorisant la proximité des grands espaces naturels.

PROJET DE TERRITOIRE

UN PLU CONCERTÉ

LA POPULATION ASSOCIÉE À TOUTES LES ÉTAPES.

Cette révision a, dès sa prescription, fait l'objet d'une **large concertation auprès de la population**. À chaque étape du projet, depuis le diagnostic et jusqu'au volet réglementaire, **les Farlédois ont ainsi été associés à son élaboration à travers des réunions publiques**. Un registre d'observation était également à disposition en mairie et des panneaux retraçant l'évolution du projet ont été présentés et enrichis selon la progression du projet.

Ainsi tout au long de la procédure, les moyens mis en place et l'implication des habitants, ont permis de **recueillir de nombreuses observations et de connaître les attentes de la population**. « Les avis exprimés ont mis en évidence un réel

intérêt des habitants pour leur territoire et leur souhait d'un projet d'aménagement respectueux du cadre de vie et de l'identité villageoise farlédoise ».

Les principales problématiques soulevées sont celles du **logement**, des **déplacements** et du **développement économique**. « Il ressort que la place accordée au **cadre de vie** est largement partagée », rend compte le bilan. Ces remarques ont été prises en compte dans la réflexion et la réalisation du document final.

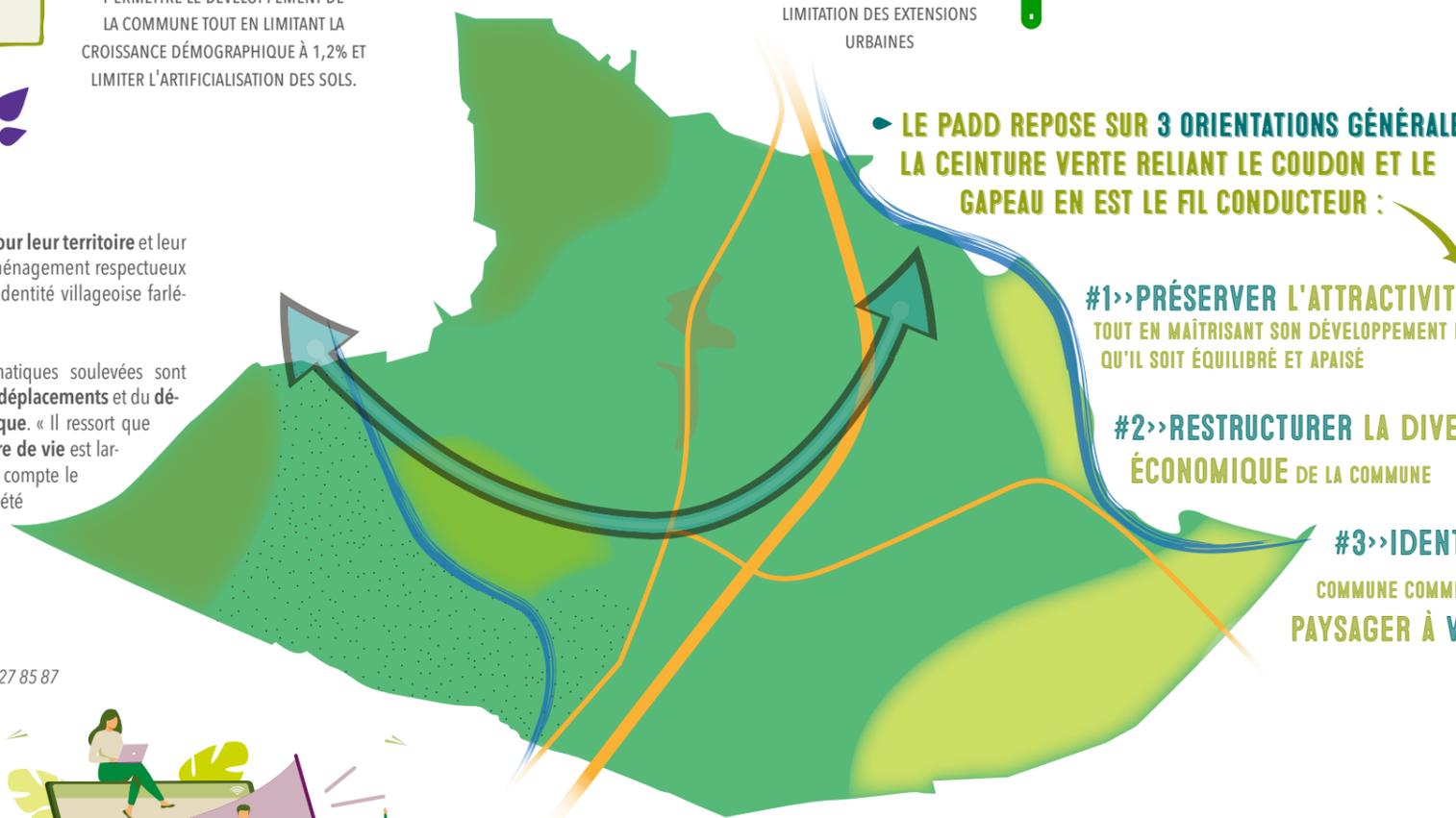
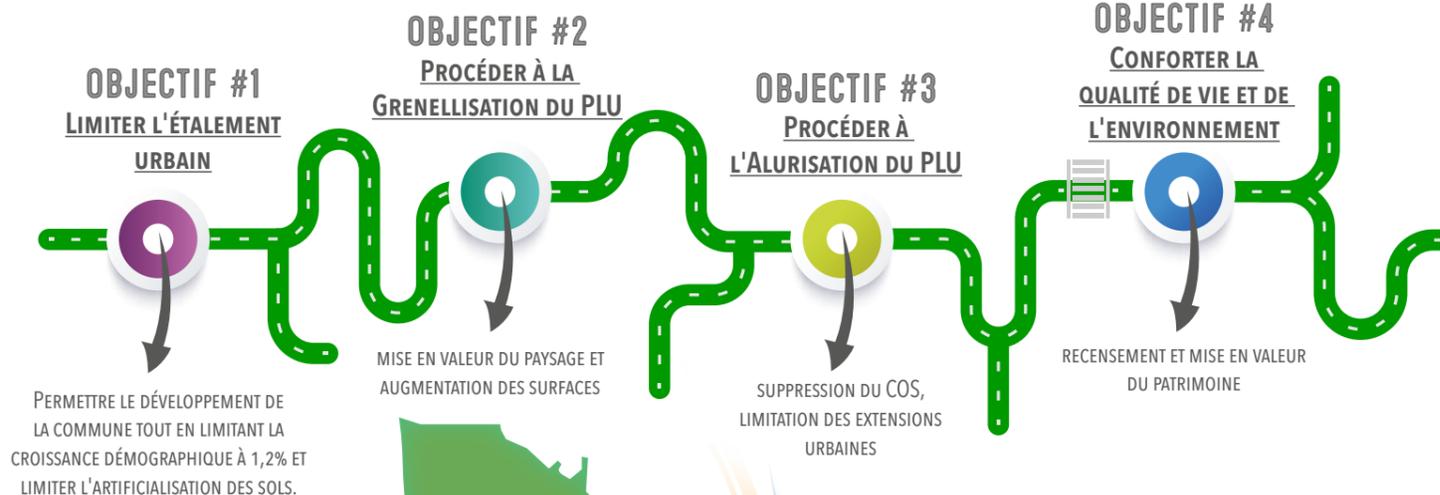


Service urbanisme : 04 94 27 85 87

► Le saviez-vous ?

* Loi Alur : La loi Alur vise l'amélioration de l'accès au logement. Elle est connue sous le nom de loi Duflo II. Alur est d'ailleurs l'abrégié de : Accès au logement et urbanisme rénové.

** Lois Grenelle : Les lois grenelle déclinent en programme les engagements du « Grenelle de l'Environnement ». Elles sont une loi « de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle des 268 engagements de l'État et de la nation (Trame Verte et Bleue, l'agriculture à Haute Valeur Environnementale, primauté du principe de prévention des déchets...).



► LE PADD REPOSE SUR 3 ORIENTATIONS GÉNÉRALES. LA CEINTURE VERTE RELIANT LE COUDON ET LE GAPEAU EN EST LE FIL CONDUCTEUR :

- #1>> PRÉSERVER L'ATTRACTIVITÉ DE LA FARLÈDE TOUT EN MAÎTRISANT SON DÉVELOPPEMENT DE SORTE À CE QU'IL SOIT ÉQUILIBRÉ ET APAISÉ
- #2>> RESTRUCTURER LA DIVERSITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE
- #3>> IDENTIFIER LA COMMUNE COMME UN ÉCRIN PAYSAGER À VALORISER

PADD DOCUMENT PIVOT DE L'ÉLABORATION DU PLU

LE DÉBAT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD), S'EST TENU EN 2017 DONNANT UNE DIRECTION GÉNÉRALE AU PROJET.

Pièce maîtresse du Plan local d'urbanisme, le PADD - définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune. Ce document offre une vision stratégique du développement territorial. Cette dernière peut être complétée par des orientations ou prescriptions plus opérationnelles, incarnations de l'engagement de la commune pour son accomplissement.

« C'est le squelette du PLU, l'organe autour duquel va s'agglomérer le PLU pour composer le règlement définitif », explique ainsi le maire Yves Palmieri. Fondement du projet qui justifie les choix, mesures, actions et prescriptions qui figurent aujourd'hui dans le PLU autour de thèmes centraux : équilibre, qualité, diversification, sécurité et salubrité, préservation de l'environnement.

LE PROJET DE TERRITOIRE A AINSI COMME OBJECTIF DE CONFORTER LE TERRITOIRE DANS SA DOUBLE IDENTITÉ. CELLE D'UNE COMMUNE DE LA VALLÉE DU GAPEAU PRÉSERVÉE PAR LES COUPURES AGRO-NATURELLES D'UNE PART, ET CELLE D'UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUE DANS LA CONTINUITÉ DE L'AIRE TOULONNAISE D'AUTRE PART.



Le mot du maire



Yves Palmieri
MAIRE DE LA FARLÈDE

« Cette révision trouve son essence dans la nécessité d'intégrer les lois urbanistiques proposées par l'État depuis la sortie du PLU précédent, lequel datait de 2013. Les zonages déterminés à l'époque, couplés avec les lois Alur et Duflo, nous mettaient en danger d'une urbanisation galopante notamment sur des secteurs que nous avons la volonté de protéger.

Cette révision nous a en outre permis de mettre notre empreinte avec une volonté première de maîtriser la croissance démographique.

Elle était anormalement haute : 3%, ce qui représentaient 300 nouveaux Farlèdois par an. La Farlède est une commune attractive mais nous n'avons pas un territoire illimité, aussi avons-nous abaissé cette croissance à 1,2% (100 habitants supplémentaires par an).

C'est le premier leitmotiv du PLU. À cela s'ajoute le choix de redonner de la surface agricole en périphérie, de ne pas toucher aux zones naturelles, de préserver la qualité de notre patrimoine paysager - comme le Piémont du Cou-

don qui avait été impacté par la loi Alur - de préserver le patrimoine bâti également et de poursuivre le développement des équipements.

On a aussi pu mieux définir les zones AU (zones à urbaniser) grâce aux Orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

C'est autour de ces axes et l'importance de limiter l'étalement urbain, en confortant notre centre-ville et en basant notre réflexion sur un maillage efficace du territoire en mode doux, que ce PLU a été travaillé. »

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

DES ZONES À ENJEUX BIEN DÉFINIES

PIÈCE OBLIGATOIRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME, LES OAP SERVENT DE CADRE AU PROJET URBAIN SOUHAITÉ PAR LES ÉLUS ET DÉFINISSENT LES AMBITIONS ET LA STRATÉGIE DE LA COLLECTIVITÉ.

Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont permis de déterminer les conditions d'aménagement des zones à enjeux. Il s'agit pour la collectivité de réfléchir sur la manière dont ces zones vont se développer. Les OAP contribuent ainsi à répondre aux besoins et exigences notamment en termes de logements, de création d'activités et d'équipements, ainsi que des déplacements et particulièrement des modes doux.

La commune a notamment fait le choix de développer les espaces

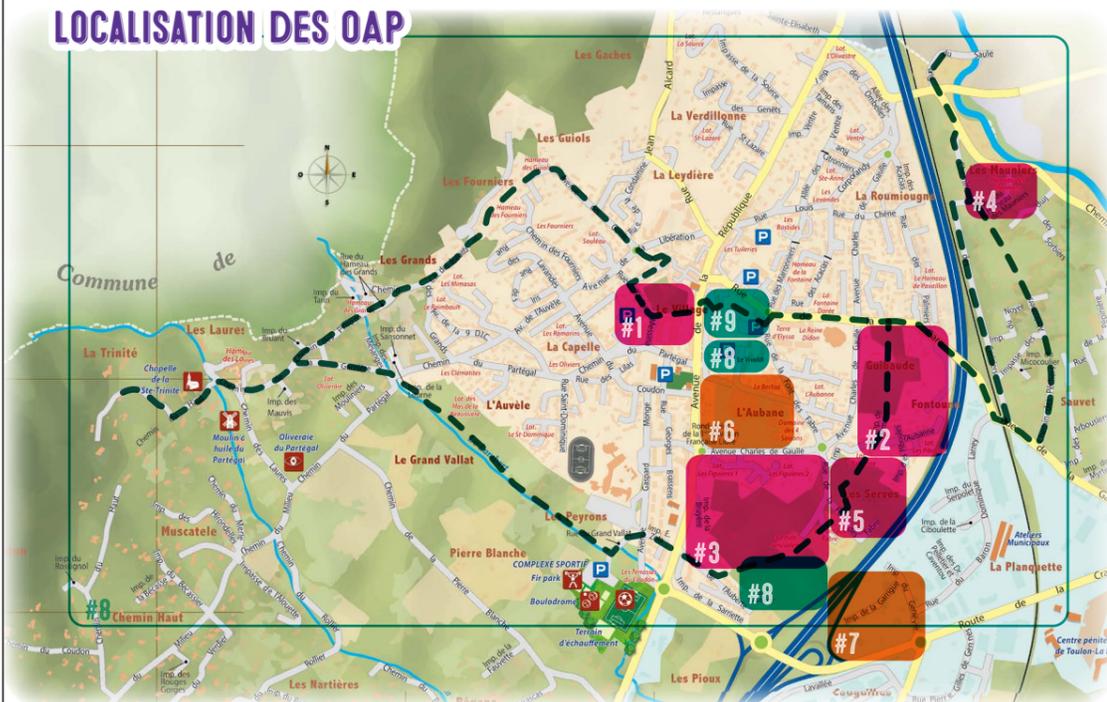
verts. Une place importante a été donnée à l'intégration de ces secteurs dans le développement urbain.

Les OAP prennent la forme de schémas de principes et d'organisation avec lesquels les futures opérations d'ensemble, aménagement ou constructions devront être compatibles.

Neuf secteurs à enjeux ont été définis.

► NEUF OAP SECTORIELLES (QUARTIERS ET ZONES ÉCONOMIQUES À CONFORTER OU RESTRUCTURER) ET UNE OAP DÉCLINANT LA THÉMATIQUE DES MOBILITÉS DOUCES (SIGNALÉES EN POINTILLÉS SUR LA CARTE CI-DESSOUS), CONNECTÉES À LA TRAME VERTE, ONT ÉTÉ RETENUES :

LOCALISATION DES OAP



- OAP QUARTIERS RÉSIDENTIELS
- #1 > CENTRALITÉ
- #2 > LA GUIBAUDE
- #3 > JÉRUSALEM / L'AUBERTE
- #4 > LES MAUNIERS
- #5 > LES SERVES



- OAP SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- #6 > POLARITÉ COMMERCES / SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DU CENTRE-VILLE
- #7 > ZONE D'ACTIVITÉ DU BEC DE CANARD



- OAP CADRE DE VIE
- #8 > MOBILITÉS DOUCES* / ESPACES DE RESPIRATION
- #9 > MAIRIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

UN PLU RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

LA MUNICIPALITÉ S'EST ATTACHÉE À ÉLABORER UN PROJET DE TERRITOIRE PRIVILÉGIANT UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET APAISÉ À FAIBLE IMPACT ÉCOLOGIQUE.

Pour construire ce PLU, la Municipalité a fait une évaluation environnementale qui a permis d'étudier l'impact écologique de l'ensemble des dispositions proposées et décidées. Cet impact est faible.

La préoccupation de la commune vis-à-vis des espaces naturels environnants et des espaces Natura 2000 qui composent son paysage et son identité est respectée. La mise en place d'une trame verte et bleue dans sa prise en compte dans le PLU permet de préserver les milieux naturels et de maintenir une continuité écologique.

À travers les OAP, l'ensemble des projets prévoit de construire des zones bâties dans les espaces vacants, de préférence, tels que les dents creuses et les espaces de requalification afin de préserver de l'artificialisation des zones naturelles et remarquables.

Le règlement

La révision a donné naissance à un nouveau document : le règlement écrit et graphique qui définit, parcelle par parcelle, les dispositions de zonages prises. Celui-ci laisse apparaître les choix de la Municipalité en matière d'urbanisme. Ainsi, ce PLU présente un bilan favorable en assurant une réduction sensible des zones

constructibles U et AU, soit 31 ha (-7%) de zones constructibles en moins. Dans le même temps, la commune a pris le parti d'augmenter de manière significative les zones agricoles. 6,5 hectares ont ainsi été convertis pour retrouver cette vocation.

La révision a également été l'occasion d'affiner les grandes ambitions dessinées dans le précédent projet communal s'attachant à renforcer la place des paysages et de l'environnement dans le cadre de vie des habitants.

Le projet de centralité qui contribue à renforcer le cœur de village et son activité économique, s'inscrit aussi dans la volonté de limiter l'extension urbaine en augmentant l'attractivité du centre-ville.



PROJET DE CENTRALITÉ

OÙ EN EST LA DERNIÈRE PHASE ?

APRÈS L'OPÉRATION DE DÉSAMIANTAGE ET LA DÉMOLITION, LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ONT DÉBUTÉ.

Phase finale du projet engagée ! Cet été, la Ville a fait procéder au désamiantage et à la démolition de quatre maisons mitoyennes longeant l'avenue de la République. Le chantier a débuté le 20 juin pour s'achever fin août permettant d'ouvrir une large fenêtre, avec vue sur le Coudon, depuis l'avenue de la République.

Une ouverture sur la future place

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du projet de centralité, initié en 2013, qui entraine cette année dans sa dernière phase. Cette démolition crée une ouverture et permettra de casser l'image de village rue de La Farlède pour créer un centre-ville attractif bénéficiant d'équipements publics adaptés aux besoins des Farlèdois.

L'ensemble de bâtiments, qui abritait les numéros 87 à 89, avait été acheté progressivement au cours de ces cinq dernières années, leurs occupants ont été relogés "dans des conditions plus satisfaisantes". Une entreprise « l'agence immobilière Lingouste », y est restée domiciliée jusqu'en 2021. La Municipalité a tenu à faciliter sa relocalisation dans un bâtiment faisant face, toujours sur l'avenue de la République à quelques mètres de l'ancien local. Après démolition, un autre chantier s'est ouvert dans la foulée avec le démarrage des fouilles archéologiques réglementaires qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Cette ouverture donne sur la future place du marché qui viendra structurer le projet. Les travaux pour créer ces futurs aménagements, ainsi que les bâtis devant accueillir logements et locaux, devraient débuter à la fin du premier trimestre 2022 pour une livraison attendue courant 2023.



Service urbanisme : 04 94 27 85 87



AMÉNAGEMENT

LE SQUARE DE VERDUN MÉTAMORPHOSÉ

TEL QU'ANNONCÉ PAR LE MAIRE LORS DE SON ÉLECTION LE 10 MARS DERNIER, LA VILLE A AMÉNAGÉ EN RÉGIE CETTE PLACE QUI NE SERVAIT QU'UNE FOIS L'AN. ELLE DEVIENT UN VÉRITABLE PETIT PARC OMBRAGÉ ET ÉQUIPÉ.

À l'angle de l'avenue du Coudon et de l'avenue de la Libération, c'est un square de Verdun transformé qui s'offre aux Farlédois depuis le mois d'août !

Un grand terrain de pétanque en 5x15, bordé d'une jardinière en pierres sèches à laquelle est intégré un banc réalisé en traverses de pin ont été aménagés en régie. L'ouvrage offre 8 mètres d'assise et tout autant d'agrément végétal. De petites vivaces ont été plantées avec le parti pris du service Espaces verts de jouer sur la floraison et le feuillage pour apporter une note colorée.

Un portique pour les enfants

Les plus jeunes peuvent désormais profiter d'une balançoire accompagnée d'une table permettant aux familles de se poser et prendre éventuellement un petit goûter. Revêtement souple sur l'emprise du portique, entouré d'un véritable gazon côté jeu, tandis que le choix d'un gravier a été fait aux abords du terrain de boules. « L'aménagement de cette place qui ne servait qu'une fois l'an à l'occasion de la Fête de la Libération était fortement demandé, souligne Robert Berti, adjoint aux Travaux et aux Espaces verts. On a souhaité répondre à cette attente et offrir un vrai square aux riverains ». Le site sera bientôt placé sous vidéo-protection, une installation financée par la commune. Des horaires d'utilisation du terrain de pétanque sont déterminés afin de ne pas gêner le voisinage aux heures tardives.

Avec cet équipement de loisirs, ce square bordé de huit magnifiques oliviers, au moins centenaires, a trouvé une vraie vocation qui profitera à l'ensemble du quartier.



Centre technique municipal : 04 94 27 85 88



ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

LA NOUVELLE DÉCHETTERIE EST OUVERTE

LE CENTRE DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS, INSTALLÉ PAR LA CCVG À LA FARLÈDE, A OUVERT AU PUBLIC LE 16 AOÛT DERNIER.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) travaille à la création d'une nouvelle déchetterie sur la commune. Celle de Solliès-Pont, ouverte en 2007, ne suffit plus à recevoir les déchets (hors ménagers) des 31 000 habitants de l'intercommunalité. Aujourd'hui c'est chose faite ! La seconde déchetterie communautaire est ouverte depuis le 16 août dernier.

Construite sur un terrain de 3 200 m², elle est située au 155 chemin de la Font des Fabre (ne pas confondre avec la rue de la Font des Fabre en centre-ville).

Grande nouveauté de cet équipement, la déchetterie farlédoise est équipée d'un pont-bascule qui permet aux artisans de la CCVG de déposer leurs décombres, qu'il s'agisse de gravats, d'encombrants, de cartons ou de ferraille. Le véhicule du professionnel qui dispose d'un badge spécial (obtenu sur www.ccvg.fr) est pesé avant et après la décharge. Il s'acquittera de son dû par l'intermédiaire d'une facture trimestrielle (les tarifs sont en ligne sur le site de la CCVG).

Pour les particuliers qui n'ont pas encore commandé leur badge, ils peuvent se présenter avec une attestation de domicile, une pièce d'identité et la carte grise du véhicule. L'accès est gratuit dans la limite de quatre passages par mois sur les deux déchetteries. La gestion a été confiée, jusqu'à la fin de l'année, à l'entreprise Kroc'can, tout comme celle de Solliès-Pont. Un appel d'offre sera lancé pour 2022.

Lors du vote du budget 2021, la CCVG a procédé à une revalorisation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Une augmentation



À noter

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h (sauf jours fériés).

Les déchets acceptés : encombrants (<1m³), matelas et mobilier, déchets ferreux, déchets verts (quantité < 2 m³), gravats, plâtres (quantité < 1 m³), électro-ménager, papier/cartons, pneus sans jante (véhicules légers), batteries, piles, Déchets Dangereux des Ménages (pots de peinture etc.), huile de moteur usagée, bouteilles de gaz vides, radiographies, etc.



Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84

DÉCHETS MÉNAGERS

DES CONTAINERS ENTERRÉS EN CENTRE-VILLE

Pour se conformer à la réglementation en matière de sécurité et de salubrité, la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) est intervenue sur le territoire de La Farlède pour procéder à l'installation de colonnes à déchets enterrés destinées à la collecte des ordures ménagères en centre-ville. Quatre sites ont été retenus pour accueillir ce nouvel équipement : devant le cimetière, aux abords de la Poste (à côté du point de tri), sur le parking Carnot (derrière la Police municipale) et enfin à proximité de l'Oliveraie.

Ces bacs enterrés s'intègrent mieux et sont plus adaptés aux contraintes du centre-ville.

Plus pratiques, plus esthétiques ces colonnes répondent surtout à des obligations sanitaires et signifient donc, depuis juillet, la fin des sacs déposés à même le trottoir.



Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84





Ville de La Farlède

"Toujours ensemble pour La Farlède"

Circulation, transports et intercommunalité

Cette rentrée a été à la fois synonyme d'un quasi retour à la normale pour de nombreux points attendus favorablement dans le domaine économique et éducatif notamment, mais elle a aussi donné lieu à une reprise des embouteillages, aggravés par les travaux d'élargissement de l'autoroute. Ceux-ci, portés par la métropole MTPM, produiront leurs fruits dans quatre ans mais nous contraignent pour le moment à une augmentation de l'engorgement, parfois à son paroxysme lorsque surviennent des accidents, devenus de plus en plus fréquents en raison de la proximité des voitures et des deux-roues notamment. Ulcérés, les automobilistes cherchent alors à quitter l'autoroute en passant par les villages situés sur les axes de traversée de la grande ville et La Farlède fait partie des communes impactées par ce phénomène, en particulier les jours où un événement se surajoute à l'encombrement ambiant (fermeture du tunnel, travaux sur des voiries secondaires, accrochages, manifestations...).

La circulation est une des problématiques que nos communes de La Vallée du Gapeau espèrent pou-

voir améliorer grâce à une bonne collaboration avec la métropole toulonnaise. Les discussions déjà initiées pour envisager une éventuelle fusion de nos deux intercommunalités, sont l'occasion d'aborder ce sujet récurrent. Mais il nous faudra aussi obtenir le concours du Département, de la Région et de l'État, tellement la résolution de ces bouchons s'avère complexe, polymorphe et coûteuse. Le passage à trois voies de l'autoroute ne serait en effet qu'une mesure dilatoire de faible ampleur si elle n'était pas accompagnée dans un avenir proche d'une augmentation du transport ferroviaire, d'un prolongement du réseau de bus métropolitain dans nos communes, de connexions et de créations de pistes cyclables (les premières voiries cyclables et/ou partagées vont bientôt apparaître dans le secteur des Laures), de nouvelles aires de covoiturage ou encore du développement du télétravail lorsque la nature de la profession s'y prête...

C'est au prix d'un effort collectif dans les différentes strates de nos institutions que nous parviendrons à un résultat acceptable à la fois pour les usagers et pour notre environnement.

À l'échelle intra communale, nous avons conscience du nœud quotidien autour du groupe scolaire aux heures de pointe en raison de l'augmentation régulière des effectifs. Là encore, c'est une multitude de points qui doit être travaillée et nous avons lancé le chantier avec les premières acquisitions foncières en cours pour décentrer une partie du stationnement et retravailler le plan de circulation et de cheminement, avec pour toile de fond, la construction de 15 classes supplémentaires sur le boulo-drome Gensollen pour remplacer les 8 classes amenées à disparaître dans l'école du même nom et augmenter nos capacités d'accueil. Nous allons également chercher à optimiser les transports scolaires existant, à encourager la marche individuelle ou le pédibus, rendre plus attractif encore le périscolaire pour étaler le flux des heures d'entrée et de sortie... Enfin, je discute avec mes collègues André Garron, président de la CCVG et Nicolas Gérardin, maire de Solliès-Ville, pour faciliter la descente de ses administrés et alléger là encore l'addition au bas de l'avenue Jean Aicard.



Yves PALMIERI

DÉLIVRANCE DES CNI ET PASSEPORTS

SATISFACTION TOTALE DES USAGERS

À LA DEMANDE DE LA VILLE, LE PRÉFET DU VAR A ACCEPTÉ D'ACCORDER UNE DÉROGATION POUR LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS.

Près de 6 mois après la mise en route du service de délivrance des cartes d'identité et passeports en mairie, les retours sont des plus positifs. « Les Farlèdois nous font part de leur grande satisfaction ils sont vraiment contents du retour de ce service dans notre collectivité », se réjouit Frédéric André, responsable du service État civil qui ne désemplit pas. Les administrés se sont très vite appropriés cet outil leur permettant, au sein même de leur commune, d'établir leurs pièces d'identité. Les Solliès-Villains ont aussi saisi cette opportunité. Le succès est tel que le responsable invite les usagers à s'y prendre le plus tôt possible s'ils prévoient un voyage à l'étranger. « Il faut éviter de prendre un billet tant que le titre n'a pas été obtenu, avertit-il. Car nous ne sommes pas en mesure de garantir les délais d'obtention pouvant, selon le flux, nécessiter 3 à 5 semaines. Il faut aussi tenir compte des délais de prise de rendez-vous, auxquels s'ajoutent la phase d'instruction et celle de la fabrication. »

Cet été, le service a été pris d'assaut. Les décisions tardives de partir en vacances et le nouveau format des cartes d'identité ont suscité une recrudescence des demandes. À noter qu'on ne peut pas renouveler un titre plus d'un an avant sa date d'expiration (sauf situation particulière tel un changement d'adresse ou d'état civil). La validité du titre en cours se poursuit donc malgré le lancement de la nouvelle CNI. Une information importante pour ne pas surcharger inutilement le service déjà très prisé.

En moyenne, sept demandes sont traitées chaque jour à La Farlède.



Service État civil : 04 94 27 85 86



La nouvelle CNI en vigueur

Depuis le 2 août (le 28 juin pour le Var), tout usager souhaitant se faire délivrer ou renouveler sa carte nationale d'identité bénéficie de l'édition d'un nouveau document au format carte bancaire. Si ailleurs, le passage à ce nouveau format a connu quelques couacs informatiques, à La Farlède aucune fausse note n'est à déplorer. Le système ins-

tallé récemment a passé l'épreuve avec brio. Il n'est aucunement nécessaire de faire la demande de cette nouvelle carte nationale d'identité (CNI) si la vôtre est toujours valide. Elle vous sera automatiquement délivrée quand vous aurez à la renouveler. Et dans le cas d'une première demande, d'un renouvellement à la suite d'une perte ou d'un vol, ou d'un renouvellement pour changement d'état civil ou d'adresse, c'est également ce nouveau format que vous obtiendrez.

HOMMAGE

DISPARITION D'ALAIN FOUGÈRE

Le 9 SEPTEMBRE DERNIER, ALAIN FOUGÈRE NOUS QUITTAIT À L'ÂGE DE 77 ANS.

Retraité depuis 1995 de la Marine nationale, où il occupait le poste de Premier Maître, Alain Fougère était très impliqué dans la vie communale, notamment lors du Téléthon et de la Foulée farlèdoise.

Il était de ceux qui font vivre le tissu associatif local. Ainsi, en 1986, il fondait l'association Lei Rigaous, particulièrement appréciée pour ses activités sportives. Il en sera secrétaire, aux côtés de son ami et président Robert Berti, avant d'en prendre lui-même la présidence en 2014. Il avait également accepté la charge de président de l'association syndicale du lotissement La Roumiougne depuis sa création en 1981.

D'aucuns garderont de lui le souvenir d'un homme humble, dévoué, compétent et soucieux de l'intérêt général mais aussi le souvenir d'un homme empreint d'une grande gentillesse. D'immenses qualités humaines qui lui ont valu d'être particulièrement estimé au sein des associations dont il avait la charge et pour lesquelles il s'est engagé. Estime partagée par de nombreux Farlèdois qui ont eu la chance de croiser sa route.

Le Conseil municipal se joint au maire Yves Palmieri pour adresser à son épouse Monique, à ses trois filles, ses trois petits-enfants et ses nombreux amis, ses plus sincères condoléances.



Numéros utiles



- Service urbanisme : 04 94 27 85 87
- Pôle Éducation, enfance, jeunesse et activités sportives : 04 94 31 53 61
- Service des sports : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 04 94 27 85 84
- Centre technique municipal : 04 94 27 85 88
- Service culture - Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30
- Service festivités : 04 94 27 85 85
- Service communication : 04 94 01 47 16
- Pharmacies de garde (0,34€ / min. facturé par France Telecom) : 3237
- Dentiste de garde : 0 892 566 766
- Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : 04 94 33 78 84
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Pour toutes les démarches, demandes ou formalités administratives, la saisine numérique est à la disposition des usagers : <http://www.lafarlede.fr/contact>
- Accueil de la mairie : 04 94 27 85 85
- État civil et service des élections : 04 94 27 85 86
- Service financier : 04 94 27 85 71
- Police : 17
- Police municipale : 04 94 27 85 90
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Urgence : 112



PETIT TOUR AU MARCHÉ

BAPTISTE CELLIER L'ABEILLE DU COUDON

UN MARDI SUR DEUX, DÈS 8H30, BAPTISTE VOUS ACCUEILLE LORS DU MARCHÉ SUR SON STAND "L'ABEILLE DU COUDON", PLACE DE LA LIBERTÉ.

C'est sous cette appellation qui parle à chacun de nous que Baptiste Cellier s'est lancé dans l'apiculture. En 2016, cet aide-soignant à l'hôpital a profité d'une formation reconversion de 9 mois au lycée agricole de Hyères pour décrocher son diplôme et se lancer dans la production du miel. Avec un capital de 150 ruches installées à divers endroits selon la saison : lavande sur le plateau de Valensole (04), le toutes fleurs dans la plaine de La Crau, ou encore le tilleul à S-André des Alpes (04). Les meilleures années, il parvient à proposer jusqu'à 6 variétés de miel, du propolis (sorte de résine végétale mélangée avec de la cire fabriquée par les abeilles qu'elles utilisent comme anti-infectieux pour assainir la ruche). L'automne est là, une bonne cure de propolis s'impose. Baptiste se consacre à sa nouvelle passion, il est présent sur le marché farlèdois un mardi sur deux, de même que sur le marché de Noël avec un délicieux pain d'épices et des bougies pour idées de cadeaux (livraisons à domi-

cile possibles).



L'Abeylle du Coudon : 06 71 07 45 29 - celbat@live.fr

C'est votre marché !

Il ne tient qu'à vous de faire vivre le marché de La Farlède et soutenir ses commerçants. Plus vous serez nombreux à vous y approvisionner, plus vous participerez à son essor !



Vous êtes producteur et vous souhaitez rejoindre le marché ? Contactez le service Cœur de ville au 04 94 27 85 87



Le commerce local, c'est primordial !

Un jour, un portrait

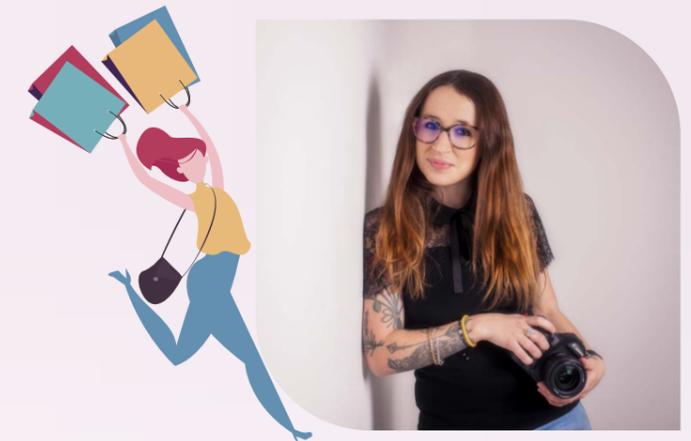
La Ville, en partenariat avec l'Association des commerçants, artisans et professions libérales de La Farlède, a lancé une opération de valorisation de ses commerçants sur les réseaux sociaux. À travers les portraits des acteurs économiques locaux, quotidiennement, un commerce de proximité ou un artisan est présenté, capturé par une photographe professionnelle farlèdoise, Manon Giai-Via.

Vous êtes commerçant ou artisan : pour vous faire connaître et recevoir le formulaire à remplir, rapprochez-vous de l'Association des commerçants, artisans et professions libérales farlèdois (ACAF).



Association des commerçants, artisans et professions libérales farlèdois (ACAF) : 06 24 63 74 33 lafarledeacaf@gmail.com

Association des commerçants artisans et professions libérales de la farlède Service communication : 04 94 01 47 16



Nouveaux commerçants, faites-vous connaître !



Prenez contact avec le service communication au

04 94 01 47 16

ou à communication@lafarlede.fr
communication.lafarlede@hotmail.fr

L'équipe du service communication se chargera de diffuser l'information sur tous les supports de communication dont elle dispose.



VÉTÉINAIRE DU COUDON



Diplômée de l'École nationale vétérinaire de Toulouse en 2001, le docteur **Audrey Giry** a ouvert son officine il y a quelques semaines. Après avoir travaillé un peu partout en France durant une vingtaine d'années, elle a choisi La Farlède pour installer sa première clinique. Côté soins, elle utilise la phytothérapie et l'homéopathie (diplôme en 2012) en tant qu'outils supplémentaires qui viennent appuyer l'allopathie pour les traitements et les interventions.

► **Adresse :** 14 chemin du Partégal 210 Centralité A3 ► **Téléphone :** 04 22 79 83 69
► **Horaires :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 14h30-18h30 // Mercredi et samedi : 9h-12h

OSTHÉOPATHE



Après avoir exercé dans la région parisienne, **Alexandre Perier**, ostéopathe au Rugby-Club-Toulonnais, vient d'ouvrir son cabinet sur la commune. Au terme d'une carrière de sportif de haut niveau en escrime, il s'est engagé dans 5 années de formation en hémodynamisme, cupping, kinésio-taping et prise en charge post-opératoire. Sa pratique (du nouveau-né aux personnes âgées) allie des manipulations mécaniques et des mobilisations douces. Consultations à domicile de 8 heures à 21 heures.

► **Téléphone :** 06 43 06 89 32 ► **Courriel :** alexandreperier@gmail.com ► **Site :** <http://alexandre-perier.fr>

OPTICIEN



Ouvert depuis le mois de juin dernier, **Serrano Optique** a mis en place une équipe de jeunes opticiens passionnés et motivés au service de la vue. Grâce à leur attachement pour la lunetterie et leur indépendance, ils sélectionnent des montures originales, s'engagent à proposer des verres de qualité avec un service personnalisé aux besoins et au style de chacun après des examens de vue précis grâce à un matériel à la pointe de la technologie. Rodolphe Serrano se veut, par ailleurs, un opticien au service des Farlèdois qui ne peuvent se déplacer en proposant ses services à domicile sur rendez-vous.

► **Téléphone :** 04 83 57 91 54 ► **Adresse :** 115 avenue de la République ► Du lundi au samedi de 9h à 20h



ABC PNEUS
VENTE ET MONTAGE DE PNEUS - ENTRETIEN DES VÉHICULES
Cette entreprise familiale, basée en 1993, vous propose une large gamme de pneus neufs et d'occasion.
L'équipe s'occupe également de l'entretien de votre véhicule avec garantie constructeur préservée.

Lundi au vendredi : 8h-12h30 / 14h-18h30 Samedi : 8h-12h (fermé le 1^{er} samedi du mois)
1126 route nationale 97
04 94 14 94 20
<http://www.abcpneus.fr>

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



ALIX ESTUBLIER ADAMO
AVOCAT AU BARREAU DE TOULON
INTERVENTION EN DROIT DES AFFAIRES, DROIT ET FISCALITÉ DE L'ENTREPRISE, JURISTE CONSEIL EN ENTREPRISE, DROIT IMMOBILIER, DROIT CIVIL.
Vous conseiller en toute confidentialité.
Lundi au vendredi : 8h30-18h
80 avenue de la République
alixadamovocat@gmail.com
09 81 31 53 99

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



BEE API VAR
APICULTURE
Petite structure portée par Nicolas Serrano qui propose des produits de la ruche 100% naturels et locaux issus de fabrication provençale.
Produit de bons produits de votre ville, département ou région directement livrés chez vous.
Sur le Marché bio de La Crau le 3^e dimanche du mois
Commande uniquement par téléphone et livraison à domicile
27 impasse de l'Alberte
06 61 44 32 32

BEE API

VENTE DE MIEL DE NOS RUCHERS

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



CRÉA JEN
ATELIER COUTURE - CENTRE DE FORMATION (CORIF, CPF ETC.)
- COURS DE COUTURE ADULTES, ADOS ET ENFANTS DÈS 6 ANS - CRÉATION SUR MESURE (MARIAGE, BAPTEME ETC.) - RETOUCHES
"Une la couture et vive la créativité !"
Lundi : 14h-17h • Mardi : 9h-12h / 13h15-19h30 • Mercredi : 13h15-18h30 • Jeudi : 9h-12h / 14h-17h • Vendredi : 9h-12h / 13h30-20h • Samedi : 9h-12h
101 rue Pierre Gilles de Gemmes - Les entrepôts de La Farlède
creajen.83@gmail.com
06 64 27 05 60
www.ateliercouture-creajen.fr
@creajen.83

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



DIRECT SPA
VENTE ET INSTALLATION DE JACUZZIS
"Grâce à nos 12 ans d'expérience dans l'univers du spa, nous offrons une très grande variété de spas de haute qualité, à des prix extrêmement compétitifs."
Lundi au samedi : 10h-12h / 14h-18h
694 route Départementale 97
04 94 27 16 71
contact@directspa.fr
www.directspa.fr

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



IRON BODYFIT
ACTIVITÉ PHYSIQUE - BIEN-ÊTRE - ENTRETIEN
"Iron BodyFit est le n°1 français des studios bien-être par EMS (électrostimulation musculaire et sportive). Rami et Sébastien vous proposent de vous tonifier en seulement 25 minutes par semaine ! Découvrez gratuitement notre concept en réservant votre séance d'essai offerte."
Lundi au vendredi : 10h-14h / 16h-20h
Samedi : 9h-13h
1126 route départementale 97
henri.senior@ironbodyfit.com
07 66 14 01 47
www.ironbodyfit.fr/buzan
Iron BodyFit France (La Farlède)
@ironbodyfit_laferlede

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



L'ARC EN CIEL SERVICES 83
AIDE À DOMICILE
"Magali Mezga vous propose des prestations de services à domicile : sorties, aide aux courses, aide aux repas, ménage, repassage, jardinage, bricolage, aide à l'accompagnement, médecin, rendez-vous médicaux etc. Soyez sages la peur allège votre quotidien et vous aidez dans toutes vos tâches ménagères avec le sourire."
Prise de RDV par téléphone : 7h30 à 21h
176 impasse de la Fauvette
06 98 56 48 32
larcenciel.services.83@gmail.com
www.larcenciel-services.83.com
L'Arc-En-Ciel Services 83

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



FRAÎCHEUR
MAGASIN DE FRUITS ET LÉGUMES - ÉPICERIE & OLIVES
"Vente de fruits et légumes régionaux, français et du monde entier. Bienvenue à toutes et à tous !"
Lundi au vendredi : 8h30-13h / 14h30-19h
Samedi : 8h30-19h
Dimanche : 8h30-13h
1126 RN97
allouch83@outlook.fr
07 67 80 83 31
@fraicheurfruits

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



GARAGE AUTOWELT
GARAGE AUTOMOBILE
"Le garage Autowelt propose ses services d'entretien et de réparation d'automobiles toutes marques ainsi que la vente de véhicules d'occasion. Spécialiste des panaches électriques et électroniques."
Lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-18h30
Samedi : 8h-12h30
96 impasse du Serpolet
autowelt@outlook.fr
06 95 35 88 79
@garageautowelt
@garageautowelt

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LE CHENET
BOIS DE CHAUFFAGE
"J'ai pour vous approvisionner en bois de chauffage auprès de professionnels dans le quartier de l'Abrière, en achetant sur place ou livraison à domicile."
Lundi au vendredi : 7h30-17h
Samedi : 7h30-12h
391 Route nationale 97
santosem@gmail.com
04 94 33 49 15

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



LES CONFITES DE MAMIE
TRANSFORMATION ET CONSERVATION DE FRUITS ET LÉGUMES
"L'activité principale est la transformation et la fabrication de confitures, sirops, soupes, coulis, destinés aux producteurs de fruits et légumes locaux. Une fabrication artisanale, faite à l'ancienne, dans des chaudières en cuivre, avec des produits naturels."
"J'ai hâte de vous faire découvrir de nouvelles saveurs. N'hésitez pas à appeler pour passer à la boutique !"
Ouvrez vos rendez-vous
118 avenue de la République
lesconfitesdemamie@gmail.com
06 46 41 31 59
@les_confitesdemamie

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



GARDEN CONCEPT BY DALMAS
PAYSAGISTE
"Aménagement paysager, entretien à l'année, gazon synthétique, terrasse en bois"
Impasse du Serpolet
dalmas.dalmas@gmail.com
06 40 31 38 69
@gardenconceptbydalmas

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



GÉNIE CLOTURE
VENTE AVEC OU SANS POSE DE CLÔTURE ET PORTAILS
"Particulier ou professionnel, notre équipe est à votre disposition et vous accompagne dans la réalisation de vos projets d'aménagement extérieur : portail, clôture, occultation, délimitation, sécurisation."
Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h
5 impasse du Chasselas - Quartier Les Fleux
04 94 23 99 10
@genieclosure.fr
www.genieclosure.fr
LIPPI (Toulon - Génie Cloture)

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



MAISON LAFORGE
PLOMBERIE - RÉNOVATION - CUISINE - SALLE DE BAIN - SOL
"Benoît Laforge vous propose ses services de dépannage de plomberie 24h/7j, mais aussi l'installation de cuisine, sanitaire et salle de bains - Intervention en remblai ou rénovation - Réalisation de projet de cuisine - Une exigence, un projet ? N'hésitez pas à m'appeler. Passionné par mon métier, je serai à votre écoute."
Lundi au samedi : 7h-20h
215 impasse des Abricoliers
maisonlaforge.pro@gmail.com
06 62 62 19 92
www.maisonlaforge.fr
@maison_laforge

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



MARY'S COUTURES
RETOUCHE VÊTEMENTS - REPASSAGE - COUTURE AMÉLIORÉE - DOUBLE RIDEAUX, VOILAGES...
"Fauchement arrive de Bretagne, je m'installe à La Farlède avec ma machine remployée de 30 ans et mon expérience dans la couture. Réalisez un coup de jeune à vos vêtements chez "Mary's Coutures".
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-17h30 • Mercredi : 9h-12h30 • Samedi : 9h-12h
145 avenue de la République
marysmarys@gmail.com
06 09 25 48 52

Le commerce local, c'est primordial !
ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLEDOIS : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR



VIRGINIE CORPORANDY-VIALLON
ADJOINTE AU MAIRE
ACTION SOCIALE • LOGEMENT SOCIAL • PETITE ENFANCE

NEW LIFE 83
COACH DE VIE - GÉNÉRATRICE DE BIEN-ÊTRE

« Votre coach. Unique vous aide en vous prodiguant des conseils adaptés aux professionnels. Fête de vous connaître ! »

Lundi au samedi : 10h-22h
39 rue Camot
06 14 73 90 53
newlifepaca@gmail.com
https://new-life-83-coach-de-vie-revelatrice-de-business.site/
New Life 83 Coach de Vie Rejuvenatrice De Bien Être
newlifepaca

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

PAULA
VENTE DE VÊTEMENTS

« Vente de prêt à porter pour femme, accessoires, sacs, maillots de bain, bijoux, ceintures, conseil en image, styling, étude de dressing. Paula n'est pas seulement une boutique, c'est un concept ! On y va de la dédicace et laissez-moi sélectionner pour vous des tenues qui vous conviennent ! »

Lundi et vendredi : 10h-18h
Samedi matin : 10h-13h
et le reste de la semaine sur RDV

133 rue des Poitiers
Inmuable La Frégate
sophichauvet33@hotmail.fr
06 46 69 36 21
https://www.paulashop.fr/
PAULA
@paula_oneshop

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

SNACK SISTER'S WYNODY
RESTAURATION RAPIDE - ORIGINAL SNACKING - AMERICAN STYLE

« Dans une ambiance familiale, conviviale et rock'n'roll, découvrez un petit bout d'Amérique avec les sandwiches, burgers, paninis, salades, mix de légumes et plats concoctés par l'équipe. Salle climatisée au chauffage, parking à disposition. Possibilité de location du snack pour un anniversaire, un repas privé ou associatif. See you soon ! »

Lundi au vendredi : 11h-14h30
21 - 329 rue du Docteur Calmette
alsin@snacksisters.com
06 13 94 57 59
Snack Sister's Wynody
@snacksisterswynody

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

SEVRAGE DES ADDICTIONS
Tabac - Alcool
Drogues - Sucre
en 1 séance
sans prise de poids

NATUROPATHE
ARRET TABAC
EQUILIBRE ALIMENTAIRE
REFLEXOLOGIE PLANTAIRE
FLEURS DE BACH
06 14 72 52 44

TANIA TARKOVACS
NATUROPATHE RÉFLEXOLOGUE
Cabaret de naturopathie spécialisée dans le sevrage des addictions - Réflexologie plantaire - Concelline en fleurs de Bach - Méthode traditionnelle chinoise - Venez tester l'efficacité de la réflexologie plantaire relaxante et profondément régénérante au sevrage de votre addiction (en une séance de 30 minutes) par des soins totalement naturels.

Lundi, mercredi, vendredi, samedi : sur rendez-vous
134 avenue de la République
taniantarko@gmail.com
06 14 72 52 44
voir @naturopathe.fr

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

TEETOO
PLATEFORME INNOVANTE AUTOUR DU LOISIR

« Cette jeune startup bordelaise regroupe les ateliers de loisirs (cuisine, dessin, couture, sport...) sur un plateforme et simplifie les recherches des internautes. Faites les investigations sur les web, et les réservations à l'avant-garde. Teetoo vous permet de trouver un atelier près de chez vous, quelques soit le thématique ou la localité, le dénominateur commun étant l'apprentissage. Tous reparti(e) en ayant progressé ! »

Ouvert 24h/24
222 rue Georges Bissens
09 72 33 70 40
team@teetoo.fr
www.teetoo.fr
Teetoo
@teetoo_fr

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

VETPLUS
CLINIQUE VÉTÉRAIRE

« L'équipe de votre clinique se tient à votre disposition pour une prise en charge complète de votre animal de compagnie. Les chiens, chats et NAC sont les bienvenus. »

Lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h
Samedi : 9h-13h

694 route départementale 97
cliniquevetplus@gmail.com
04 94 28 19 19
www.cliniquevetplus.fr
Clinique Vétérinaire VetPlus
@cliniquevetplus
RDV sur www.captainvet.com/

Le commerce local, c'est primordial !

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS FARLÉDOIS :
06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - LAFARLEDEACAF@GMAIL.COM
WWW.LAFARLEDE.FR

MARCHE ACTIVE

LES SENIORS EN MODE DYNAMIQUE

LA CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A INVITÉ LES SENIORS À PARTICIPER À DES SÉANCES SPORTIVES ADAPTÉES QUI SE SONT DÉROULÉES EN JUIN, À L'OLIVERAIE.

Durant les jeudis du mois de juin dernier, avant l'arrivée des grosses chaleurs, le Centre communal d'action sociale en partenariat avec l'ASEPT83 (l'Association de santé, d'éducation et de prévention) a proposé une série composée de quatre séances de « marche active senior » au parc de l'Oliveraie.

C'est dans ce cadre magnifique qu'une vingtaine de jeunes de plus de 60 ans, divisés en deux groupes, a participé à cette initiative très appréciée après des mois de confinement. Cette marche active animée par Margot, coach de l'association « Le petit bourbon » était ponctuée d'exercices musculaires qui sollicitent le travail de tous les muscles du corps en douceur. Ce sport, encore peu connu, possède également de nombreux atouts pour la santé. Il prévient le risque de maladies cardiovasculaires et de diabète, améliore la fonction cardiaque (le cœur bat moins vite au repos) et les capacités respiratoires, facilite la résistance à l'effort et lutte efficacement contre le stress (en sécrétant les endorphines, les fameuses hormones du bonheur). Une véritable bulle d'oxygène et un retour au partage après ces mois de confinement !



Info
Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PROPOSE JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE PLUSIEURS ATELIERS ET ANIMATIONS DONT VOUS POURREZ RETROUVER TOUS LES DÉTAILS DANS L'AGENDA CENTRAL.



BALADE AU CŒUR DES HAMEAUX
Le VENDREDI 24 SEPTEMBRE de 9H à 11H30
Inscriptions du 6 au 21 SEPTEMBRE 2021



LA SEMAINE DE L'ÂGE D'OR
Du LUNDI 4 au VENDREDI 8 OCTOBRE
Inscriptions du 6 SEPTEMBRE au 1^{ER} OCTOBRE 2021



ATELIERS NUMÉRIQUES
À partir de SEPTEMBRE 2021
Inscriptions du 6 au 24 SEPTEMBRE 2021

CONTRE LE CANCER

L'Acaf soutient Le P'tit vélo rouge



C'est sous l'égide de l'association « Le P'tit vélo rouge », créée à la mémoire de son petit frère Lucas, emporté par le cancer alors qu'il n'avait que 4 ans, que Thomas a décidé de relever des défis sportifs. Le but : récolter des fonds pour la recherche médicale pédiatrique. Passionné de cyclisme, c'est sur son vélo que ce jeune Craurois de 13 ans s'est élancé cet été pour un premier pari courageux : relier Marseille à Paris. Parti de l'hôpital de La Timone le 4 juillet dernier, il franchissait les portes de l'Institut de cancer Gustave-Roussy 12 jours plus tard, après avoir avalé 833 km. Il a été soutenu et accompagné dans son périple par les clubs locaux qui se sont relayés à ses côtés. Son aventure lui a permis de collecter 9 500 euros remis à l'Institut Gustave-Roussy. Touchés par cette initiative, les adhérents de l'Association des commerçants et artisans farlédois (ACAF), présidée par Christine Boccheciampe, ont souhaité soutenir l'action en offrant, en mai dernier, des t-shirts aux cyclistes. À noter, l'association le P'tit vélo rouge est parrainée par le coureur cycliste farlédois Christophe Laporte.

Info www.facebook.com/leptitelvelorouge/



GENDARMERIE

NOUVELLE ÉQUIPE
À LA TÊTE DE LA BRIGADE

APRÈS LE DÉPART D'UN DE SES MAJORS, LA BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE LA FARLÈDE A PROCÉDÉ À DES MODIFICATIONS AU SEIN DE SON GROUPE DE COMMANDEMENT.

En avril dernier, le major Christophe Casas quittait le groupe de commandement de la gendarmerie de La Farlède pour prendre le commandement de la brigade de proximité de Pierrefeu. Ce départ a nécessité une refonte de l'équipe de direction.

Présent sur l'unité depuis 2008 à la tête du groupe prison, l'adjudant-chef Emmanuel Clauss a rejoint, en tant qu'adjoint, le groupe de commandement composé du lieutenant Vincent Hostalier, commandant de la brigade, et du major Luc Lousthe, commandant en second.

Pour compléter les effectifs, l'adjudante-chef Pascale Lozachmeur, auparavant adjointe au commandement à La Croix-Valmer, intègre les gradés supérieurs à compter du 1^{er} octobre. Elle vient renforcer les équipes de cette unité de 37 femmes et hommes. Elle porte à 33% le taux de féminisation de la brigade, fière de cette particularité.

La gendarmerie en quelques chiffres

L'unité de gendarmerie de La Farlède est la brigade qui a la plus forte activité de la Compagnie de Hyères, que ce soit en terme d'interventions et d'enquêtes :

- 1200 interventions environ par an
- 1800 faits constatés (en moyenne)
- 4000 procédures environ à l'année dont 1/3 sur la prison.



Gendarmerie : 04 94 28 90 16



La nouvelle adjudante (au centre) et le groupe de commandement devant les nouveaux véhicules de la brigade.

DÉMARCHAGE

LA VIGILANCE EST DE MISE

LA POLICE MUNICIPALE REÇOIT RÉGULIÈREMENT DES SIGNALEMENTS DE CAS DE DÉMARCHAGE À DOMICILE AUX MOTIFS VARIÉS ET ARGUMENTÉS PAR DES PERSONNES PEU SCRUPULEUSES.

Des individus mal intentionnés aux prétextes convaincants peuvent se présenter à votre domicile et invoquer, sous couvert de l'accréditation fictive d'un ministère, du département ou même de la commune, la nécessité de réaliser un bilan énergétique gratuit, l'obligation de diagnostic ou de travaux sous peine d'amende... Les arguments persuasifs ne manquent pas.

La Municipalité vous conseille de rester particulièrement vigilants vis-à-vis de ces démarchages qui peuvent s'avérer malhonnêtes.

Quelques conseils pour vous en prémunir :

- Ne faites pas entrer chez vous n'importe qui et n'importe comment.
- Vérifiez l'identité du démarcheur : Si des personnes se présentent à votre domicile comme employés du

gaz, de l'électricité, mais aussi gendarmes, policiers, pompiers... même en uniforme. En cas de doute demandez systématiquement la présentation d'une carte professionnelle, d'un justificatif d'intervention ou tout autre document.

- Ne faites pas entrer à votre domicile une personne inconnue, commercial d'une entreprise ou prestataire quelconque non attendu, si vous êtes seul (e).
- Si malgré tout, la personne est amenée à entrer, faites en sorte de ne pas la laisser seule. Accompagnez la personne dans tous ses déplacements à l'intérieur du domicile.
- Attention à ne pas vous laisser abuser en signant un papier s'il ne paraît pas assez clair.
- Ne laissez ni bijoux, ni argent, ni valeurs... visibles et surtout ne pas divulguer où sont cachés les objets de valeur.
- Si un comportement suspect est repéré dans le quartier, faites-le savoir sans délai.

En cas de doute ou d'insistance du ou des démarcheurs, contactez la gendarmerie ou la Police municipale.



Gendarmerie : 17 - Police municipale : 04 94 27 85 90

Le saviez-vous ?

En matière de vente et de démarchage à domicile, le consommateur sollicité à l'improviste peut se trouver en situation de vulnérabilité par rapport au vendeur. La réglementation vise donc à protéger le client contre les dérives de méthodes de ventes souvent jugées agressives.

Source : www.droit-finances.com

TRI SÉLECTIF

DES CONTAINERS
POUR LES MASQUES USAGÉS

À LA FARLÈDE, LES MASQUES JETABLES SONT COLLECTÉS POUR ÊTRE RECYCLÉS.

Depuis cet été, il est possible de se débarrasser de ses masques à usage unique tout en réduisant leur impact sur l'environnement. En effet, deux containers de collecte de masques usagés jetables ont été installés sur la commune. Vous en trouverez un à l'Espace associatif et culturel de La Capelle et un deuxième à l'accueil de l'hôtel de ville.

Une fois remplies, les boîtes sont récupérées par Recygo et transportées jusqu'à Angers pour être prises en charge par Versoo. Cette entreprise procède alors au stockage longue durée, à l'hygiénisation, avant le broyage des masques qui auront préalablement été triés avec retrait des élastiques et des barrettes métalliques (lesquelles sont également recyclées).

Les masques sont ensuite transformés en granulés de polypropylène, matières premières pour la production d'objets en polypropylène : comme des caquettes ou encore des pots pour l'horticulture.

Ces containers de 45 litres permettent de collecter, en toute sécurité, et de recycler 300 et 350 masques jetables chacun. Une solution mise en place par le service technique et le service Environnement pour réduire ces déchets qui font désormais partie de notre quotidien.



Service environnement : 04 94 27 85 87



OPÉRATION MÉGOTS

DES CENDRIERS
À VOTRE DISPOSITION

VOUS LES AVEZ SANS DOUTE APERÇUS, LES CENDRIERS COLLECTEURS ONT PRIS PLACE DURANT L'ÉTÉ DANS LE PAYSAGE FARLÉDOIS.

Vous les trouverez avenue de la République (aux abords du tabac et à proximité de la Poste), au Nord de la place de la Liberté, mais aussi à l'espace pique-nique Lou Jardin Roger Gensollen, ainsi que sur la placette du Moulin de La Capelle.

Les fumeurs sont invités à les utiliser sans modération. Les mégots ainsi collectés seront stockés par la Municipalité jusqu'à ce qu'un accord avec un organisme de traitement et de recyclage des mégots soit trouvé.

Pour rendre le geste plus ludique, un sondage est proposé sur chaque cendrier associant le jeu à l'acte de tri. Une action positive pour réduire l'impact de ces déchets très toxiques sur notre environnement.



Service environnement : 04 94 27 85 87



CONSIGNE

Taille des haies

LA POLICE MUNICIPALE RAPPELLE L'OBLIGATION FAITE AUX PROPRIÉTAIRES DE JARDIN(S) DE TAILLER LEURS HAIES.

À l'écoute des réserves émises par les amis de la nature (période de nidification du 15 mars au 31 juillet), la Police municipale incite les propriétaires à profiter de l'automne et l'hiver pour procéder à la taille des haies. Tailler les haies de son jardin qui donnent sur la voie publique (ou privée) n'est pas une option, c'est une obligation. En effet, celles-ci risquent de compromettre la sécurité de la circulation des piétons, de cacher les feux tricolores et les panneaux de signalisation, y compris la visibilité en intersection de voirie. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres des voies de circulation (Code de la voirie routière).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait à cause du non-respect de la loi. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. De plus, les branches ne doivent pas non plus toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom ainsi que l'éclairage public et respecter les distances minimales (Article 671 du Code civil). La Mairie peut faire procéder aux travaux d'office auprès du riverain après mise en demeure par lettre recommandée, si celle-ci reste sans effet.



Police municipale : 04 94 27 85 90



PIERRE HENRY
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À LA SÉCURITÉ, AUX AFFAIRES MILITAIRES
ET AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

SOUVENIR

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

► **8 juin : SOUVENIR DES MILITAIRES MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE**



► **18 juin : COMMÉMORATION DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE**



► **21 août : LIBÉRATION DE LA FARLÈDE**



INAUGURATION DE LA PLAQUE « LOU JARDIN ROGER-GENSOLLEN »

Le dévoilement de la plaque inaugurant la nouvelle nomination du jardin de la salle des fêtes a eu lieu le 8 juin dernier. Celui-ci prend désormais le titre de « Lou Jardin Roger-Gensollen » en hommage à ce personnage local connu et reconnu qui nous a quittés en 2016, à l'âge de 88 ans.

Roger Gensollen était un Farlèdois authentique attaché à son histoire et l'histoire de son village. Il se fit d'ailleurs confier, par le maire Roger Mistral (1937-1975), la tâche d'assurer la publication de documents sur l'histoire de La Farlède.

Fils d'instituteur et lui-même professeur de mathématiques, il est décrit comme fin pédagogue qui aimait les traditions, l'art et la culture. Il a contribué ainsi à la création de l'Association Farlède-Provence qui dispense des cours de langue et des créations théâtrales et était encore l'auteur, en Provençal, de la revue de l'Association varoise pour l'enseignement du provençal (AVEP).

Sa famille, et notamment son fils Guy Gensollen, conseiller municipal, les représentants de l'Association Farlède Provence, ainsi que le maire et ses élus se sont retrouvés pour ce bel hommage.



14 JUILLET

UNE FÊTE NATIONALE ET UNE CÉRÉMONIE HONORIFIQUE

L'UNION DE LA NATION A ÉTÉ CÉLÉBRÉE EN CE 14 JUILLET DANS LA COMMUNE. L'UNITÉ DES FRANÇAIS ET LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION RESTENT L'AMBITION PRINCIPALE DE CETTE COMMÉMORATION QUI A RÉUNI AUTORITÉS CIVILES ET MILITAIRES AU MONUMENT AUX MORTS POUR UN MOMENT SOLENNEL.

C'est ainsi entouré de son équipe municipale, des représentants des autorités militaires et porteurs de drapeaux des associations patriotiques ainsi que de Cécile Muschotti (députée de la 2^e circonscription du Var) et Bruno Aycard (conseiller départemental), que le maire Yves Palmieri a appelé au souvenir de cet événement fondamental de l'Histoire française. À l'issue de la cérémonie, tous ont été invités à se retrouver place de la Liberté pour un autre moment marquant : la cérémonie en l'honneur du D^r Raymond Abrines, maire de 2008 à 2021.



D^r Raymond Abrines, maire honoraire

Raymond Abrines, maire de La Farlède treize années durant (2008-2021), a donc reçu des mains de son successeur Yves Palmieri, l'arrêté préfectoral et le diplôme attestant de son titre de maire honoraire lors de cette cérémonie. Celui-ci a accueilli cette distinction avec une forte émotion. « C'est un geste qui me va droit au cœur », assura-t-il dans son discours. Installé à La Farlède en 1972 pour y exercer la médecine générale, Raymond Abrines s'est investi en politique dès 2001 aux côtés de François Pantalacci. Sept ans plus tard, il était élu maire. « Être élu, c'est une autre façon de servir la population en agissant non plus sur la santé, mais sur le cadre de vie et la prospérité de chacun », juge-t-il. Ce titre de maire honoraire est un témoignage de reconnaissance vis-à-vis de son action publique qui a su allier traditions et modernité.



Raymond Abrines, nouveau maire honoraire aux côtés de son épouse Monique et de Yves Palmieri.



DU NOUVEAU À LA FARLÈDE

DEUX ASSOCIATIONS COMPLÈTENT L'OFFRE FARLÉDOISE

IMPRO DE TOUTES LES COULEURS

Monter un groupe d'impro dans le but de participer à des matches d'improvisation et même en organiser. Telle était la motivation de Juliette Stehle en créant l'association « Impro de toutes les couleurs ». Il s'agit de coacher des jeunes (à partir de 18 ans) et des moins jeunes, de leur apprendre à se laisser aller à l'improvisation par une suite d'exercices « les cours se passent toujours de façon ludique. Le but est que chacun se sente à l'aise. Il ne sera jugé par personne. Il s'agit de développer son imagination, sa rapidité d'esprit, son sens de la répartie et son assurance. Le théâtre d'impro ne demande pas que l'on apprenne des textes, mais au contraire que l'on invente au fur et à mesure le texte qui va créer des petites scènes ».

Les matches d'impro sont des spectacles très vivants et très amusants auxquels les spectateurs participent pour attribuer des points aux meilleures improvisations. Ce sont eux qui peuvent choisir les situations, les personnages, les lieux et les joueurs s'exécutent selon les demandes. Les musiciens sont aussi les bienvenus.



Présidente : Juliette Stehle • Tél : 06 71 50 18 47 • Courriel : julist@orange.fr
Séances les vendredis de 19 h à 21 h dès le mois d'octobre à la Tuilerie



ASSOCIATION ORA ET LABORA

Consciente des changements à venir qui affecteront considérablement l'ensemble de notre société, l'association Ora et Labora (Prie et travaille) créée par Axelle Brugerolles, a fait le choix d'une écologie intégrale, non seulement respectueuse de l'environnement, mais aussi conforme à la nature humaine et à sa dignité.

Elle agit selon quatre axes : la permaculture, un concept systémique et global qui vise à créer des écosystèmes respectant la biodiversité et pour favoriser des habitudes de consommation respectueuses de l'homme et de la nature ; l'entraide, afin que chacun, et en particulier les personnes fragiles et isolées, trouve sa place ; l'artisanat avec la transmission des savoir-faire, en vue de sortir du tout déchet et du consumérisme et enfin l'art, les échanges culturels, afin de s'émerveiller de la beauté qui nous entoure.

En adhérant, chacun pourra profiter des activités proposées : travaux et récolte au potager, ateliers de peinture, cours de couture, cercle littéraire, soutien scolaire, bricolage, etc.



Contact : Axelle Brugerolles • oraetlabora.lafarledede@gmail.com
Tél : 06 30 93 21 28 • www.oraetlabora.fr



FORUM

RENTRÉE ASSOCIATIVE, C'EST PARTI !

LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE, LES ASSOCIATIONS FAISAIENT ELLES AUSSI LEUR RENTRÉE LORS DU TRADITIONNEL FORUM, ORGANISÉ SUR LA PLACE DE LA LIBERTÉ PAR LE SERVICE FESTIVITÉS.



Les associations, clubs sportifs ou culturels, ont animé la matinée du 4 septembre à l'occasion du forum des associations qui s'est tenu devant l'hôtel de ville. Une cinquantaine d'associations a répondu à l'invitation. Une occasion de rencontrer le public et de futurs adhérents, de faire découvrir leurs activités et accueillir les premières inscriptions.

L'événement est toujours très prisé à la fois du public et des représentants des structures associatives. Malgré l'accès soumis au pass sanitaire, la manifestation a rencontré un franc succès. Les familles sont venues en nombre s'informer, découvrir ou redécouvrir les activités proposées dans la commune tout au long de l'année. Une offre associative qui demeure très riche sur le territoire farlédais. Le maire Yves Palmieri et ses adjoints ont tenu à saluer et échanger avec chacune des structures présentes.



À noter la présence du CDOS 83 qui mène une campagne de sensibilisation promouvant une bonne hygiène de vie à travers la pratique du sport. L'opération s'intitule « Mobil'sport santé 83 » (1) et se décline sous forme d'ateliers gratuits ouverts au public farlédais chaque mardi, de 11h à 12h à l'espace sportif de la salle Charles-Rodolphe, jusqu'au 2 novembre prochain (sur inscription auprès du service des sports).

Service festivités : 04 94 27 85 85

Démonstrations de l'École de danse Audrey Lhote (2)
et de l'Auto-défense académie (3)



SALLES COMMUNALES

RÉSERVATIONS AUPRÈS DU SERVICE FESTIVITÉS

Désormais, pour toute réservation de salles ou équipements sportifs municipaux, il vous faudra vous adresser au service festivités, installé au rez-de-chaussée de la mairie. Toutes les demandes de réservations et de créneaux sportifs ont été centralisées en ce lieu pour offrir plus de confort aux usagers. Il en est de même pour les demandes de prêts de matériel. Les équipements concernés : la salle des fêtes, l'Espace associatif et culturel de La Capelle, la salle de la Tuilerie, la salle polyvalente, la salle Charles-Rodolphe, les terrains du stade Jacques-Astier et du boulodrome Eugène-Gueit.



Service festivités : 04 94 27 85 85

Le nouveau guide
2021-2022
est disponible !

Culture, sports, musique, théâtre, action humanitaire, solidarité : le choix est dense.

Retrouvez le nouveau guide en mairie, au service associations, dans tous les lieux publics et sur

www.lafarledede.fr

ou en scannant ce code



INSTITUT DES ARTS INCLUSIFS

EFFACER LES DIFFÉRENCES GRÂCE À L'ART ET LA CULTURE

L'ASSOCIATION FARLÉDOISE AU NOM DE LA DANSE ET L'ADAPEI VAR-MÉDITERRANÉE ONT OPÉRÉ UN RAPPROCHEMENT DONNANT NAISSANCE, EN JANVIER DERNIER, À L'INSTITUT DES ARTS INCLUSIFS (INAI). UNE NOUVELLE AVENTURE QUI ÉLARGIT LE CHAMP DES POSSIBLES POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE À TRAVERS, LA DANSE, LE THÉÂTRE, LE CINÉMA, LES ARTS VISUELS, ET LA MUSIQUE.



Forte de son expérience dans le domaine de l'inclusion culturelle, Au nom de la danse, l'association farlédnoise fondée par la danseuse et chorégraphe Cécile Martinez, a souhaité aller plus loin dans sa démarche pour favoriser l'accès à la culture et à une pratique artistique à tous. « Pour développer notre projet, nous nous sommes rapprochés d'un partenaire de longue date : l'Adapei Var-Méditerranée avec qui nous travaillons depuis plus de 10 ans », explique Cécile Martinez.

L'Adapei Var-Méditerranée accompagne plus de 2 500 personnes vivant avec un handicap ou une fragilité. « Cette association a toujours montré son attachement au concept d'inclusion. Cette approche artistique que nous portons lui manquait », poursuit Cécile Martinez.

Animés de cette même envie de développer de nouvelles activités offrant à tous, au-delà des différences, une ouverture sur le monde de la culture, l'Adapei Var-Méditerranée a absorbé Au nom de la danse pour donner naissance, au 1^{er} janvier dernier, à l'Institut des arts inclusifs. Cécile Martinez en a pris la direction.



Encourager le vivre-ensemble

Structuré en quatre domaines (arts, formation, événementiel et recherche), l'Institut des arts inclusifs a pour vocation de créer, réaliser et soutenir des projets artistiques dans les cinq disciplines que sont la danse, le théâtre, le cinéma, les arts visuels, et la musique. Il s'agit d'ouvrir ces perspectives à tous, de permettre à chacun de prendre part à la culture en tant qu'acteur, quelque soit le handicap ou la fragilité, qu'il puisse s'exprimer en tant qu'artiste et citoyen. « Une exigence démocratique » défendue par l'Institut. Cela passera par le développement de nouvelles compétences au sein des établissements de l'Adapei* pour devenir des lieux d'apprentissage de l'art offrant une ouverture extérieure sur le monde de la culture. « Sur le terrain, on a des gens qualifiés, on a imaginé une formation pour les aider à développer des projets culturels, indique Cécile Martinez. Avec Au nom de la danse, j'ai trouvé une méthodologie. En 20 ans, on a acquis de l'expérience nous permettant la mise

en place de ces formations labellisées (Datadock et Qualiopi, ndlr). Nous avons ces outils que nous nous proposons de partager grâce à l'Institut ».

Cet été, l'Institut a été sur plusieurs fronts. Alors qu'il organisait ses premiers camps d'arts, il réalisait un court métrage et participait, à Lyon, au tournage du dernier téléfilm de Stéphanie Pillonca.

« Il y a des tonnes de projets à mener, et nous avons plein d'idées pour continuer, comme on l'a toujours fait, à faire changer le regard de la société. Et dans ce domaine, l'Institut des arts inclusifs devrait apporter plus encore », affirme la directrice de cette nouvelle entité qui ambitionne de voir un jour les frontières du handicap s'effacer.



*L'Adapei gère 43 établissements et services spécialisés sur le département du Var et en région PACA. L'Institut des arts inclusifs : 06 30 24 35 76 culturepour tous@adapei83.fr - www.adapei-varmed.fr a.rol@adapei83.fr



AU NOM DE LA DANSE

« J'ai revu ma façon de voir la danse »

« La pratique de l'art permet de s'exprimer, de se découvrir et de se dépasser, de prendre du recul. En s'exposant au regard de l'autre, les personnes fragiles prennent de l'assurance et communiquent mieux ». C'est le constat dressé il y a déjà plusieurs années par l'association Au nom de la danse créée par Cécile Martinez.

Pour cette dernière, la rencontre avec un groupe d'enfants polyhandicapés et leur envie immense d'apprendre à danser a été déterminante. « J'ai commencé avec ce groupe sans trop savoir comment m'y prendre et je suis tombée en amour, impressionnée par leur force de vie ».

Ainsi créait-elle, en 2003 à La Farlède, Au nom de la danse, une association mêlant personnes avec et sans handicap dans la construction de projets artistiques. « À cette époque, il a fallu batailler et enfoncer des portes, car danse et handicap étaient deux mots qui ne s'accordaient pas ensemble dans le monde de la culture. Il y avait un frein réel ». Le besoin d'offrir aux personnes handicapées l'opportunité de s'exprimer librement était pourtant bien présent. Cécile Martinez a surmonté l'épreuve. « J'ai d'abord revu ma façon de voir la danse. Je me suis adaptée et nous nous sommes très vite déployés pour compter aujourd'hui 150 à 180 danseurs en situation de handicap et valides. »

Si l'association a disparu au profit de l'Institut des arts inclusifs elle continue de rayonner et briller à travers la Compagnie 6^e sens. « C'est une vitrine professionnelle d'un travail inclusif avec des danseurs de plus haut niveau ». Quant à son action elle se poursuit, relayée par l'InAIs avec des ateliers de danse inclusives toujours dispensés à La Farlède.

CAMP D'ARTS : DESSINE LA MER

L'ÉTÉ DERNIER, L'INSTITUT DES ARTS INCLUSIFS A INITIÉ UN NOUVEAU PROJET : LES CAMPS D'ARTS. CES DERNIERS S'ADRESSENT À DES ARTISTES EN SITUATION DE HANDICAP.

Le premier camp, intitulé Dessine la mer, s'est déroulé à Six-Fours du 12 au 15 juillet. Il invitait les participants sur une semaine de découverte de la mer avec l'association O'Vivir, ponctuée de sessions arts plastiques animées par la graphiste Marine Destombes. Entre exploration de la mer, balades sur l'île du Gaou et randonnées palmées, les participants ont pu exprimer leurs diverses sensibilités à travers le dessin, la peinture, la sculpture... « Ils se sont appropriés un matériel et ont trouvé leur style, beaucoup se sont

découverts et ont rendu un travail incroyable », rend compte Marine Destombes. Elle a beaucoup appris au contact de ce public spécifique qui « finalement n'est pas différent ».

Une semaine proactive autant en mer qu'en création qui a donné lieu à une exposition éphémère présentée le 16 juillet à l'Espace associatif et culturel de La Capelle. (photo)

La première adjointe Sandrine Astier et l'adjointe à la culture Magali Gini ont été heureuses d'accueillir l'évènement sur la commune : « On a toujours soutenu cette association que nous avons vu naître, grandir et s'envoler. C'est un plaisir de voir que l'attachement est réciproque ».



TERRE DE JEUX 2024

BELLE PREMIÈRE POUR LA FÊTE DU SPORT !

Du 22 au 24 juin, la ville a célébré le sport à travers une série d'événements organisée par le service des sports et de nombreuses associations locales. Un événement s'inscrivant dans la dynamique du label « Terre de Jeux 2024 ».

On ne le répètera jamais assez, le sport est l'un des éléments essentiels à une bonne santé. La commune, récemment labellisée « Terre de jeux 2024 » par le Comité Olympique du Var a proposé fin juin une fête du sport à l'attention de toutes les générations.

Une série d'animations, d'ateliers, de démonstrations destinée à convaincre les plus réticents, combler les plus enthousiastes et, pourquoi pas aussi, susciter la curiosité, avec la complicité du service des sports, du CCAS et des associations comme Coudon Gapeau Handball, Gym 2000, Renards (Baseball) ou encore le RCVG. La médiathèque Eurêka a également accueilli deux expositions durant cette semaine spéciale : "Jeux olympiques, en route vers Paris 2024" avec le Comité départemental olympique et sportif (1), et une exposition photo par la Farledo objectif club.



Acte 1. journée santé seniors

En partenariat avec la Mutualité Française, les seniors ont ouvert le ban au gymnase François-Pantalacci autour d'ateliers bien-être, de cours de yoga, de Tai Chi (2) et de Qi Gong (science de la relaxation et de la respiration (3)), des tests cardiovasculaires et de condition physique (4) afin que chacun se lance dans la pratique d'une activité en toute sécurité. Et pourquoi pas tenter le tennis de table ou encore le baseball (5), histoire de bouger un peu.



À la rencontre du service environnement

Le jeune service environnement est allé au contact des Farlèdois par deux fois cet été. Un premier rendez-vous leur était fixé dans le cadre de la Journée Olympique qui s'est tenue le 23 juin au complexe sportif. Les agents y ont dressé un stand pour échanger avec le public autour des projets en cours et à venir. Une belle occasion de découvrir ce jeune service !

Service environnement : 04 94 27 85 87

AIDE DU CCAS : Rendre le sport accessible à tous

Petit rappel utile en cette rentrée : fin 2020 le Conseil d'administration du CCAS a décidé d'accorder une aide financière aux Farlèdois (dès 16 ans) à faibles ressources pour la pratique de l'activité sport santé « gymnastique douce » mise en place par l'École municipale des Sports (EMS) de La Farlède. Il s'agit ainsi de favoriser la pratique d'une activité physique et de la rendre accessible à tous. Les bienfaits du sport sur la santé morale et physique à titre préventif et curatif, mais aussi les bienfaits sur le plan social pour remobiliser les personnes qui sont isolées ne sont plus à démontrer. Les élus entendent ainsi permettre de lever un frein pour les personnes et familles disposant de peu de moyens financiers. Cette aide est versée sous la forme d'un rembourse-

ment des frais d'inscription par le CCAS et couvre la totalité des frais pour l'année à savoir :

- 55 euros par personne
- 90 euros pour deux personnes de la même famille
- 110 pour 3 adhésions de la même famille

Cette bourse au sport s'adresse aux Farlèdois bénéficiaires du RSA, titulaires de l'ASPA, demandeurs d'emploi ou aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 700 euros.

Gymnastique douce : lundi et jeudi de 17h à 18h
La demande d'aide doit se faire auprès du CCAS.

CCAS : 04 94 27 85 84 - ccas@lafarled.fr
Inscription au service des sports : 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48 - Maison de la jeunesse et des sports C. Rodolphe



ALEXIS COLLET
ADJOINT AU MAIRE
SPORTS - TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Acte 2. journée olympique pour tous

Toujours avec le masque obligatoire et le respect des gestes et consignes sanitaires, la Journée olympique s'est ouverte à tous le mercredi 23 juin au stade Jacques-Astier et au boudrome Eugène-Gueit. Au menu : football (6), rugby, handball, mais aussi les jeux de mémoire et de stratégie comme les échecs, leader des sports cérébraux (7).



Acte 3. dédié aux scolaires

Enfin, les scolaires (CM1 et CM2) n'ont pas été en reste avec des séries d'initiations adaptées à l'âge et aux aspirations : judo, athlétisme, escrime médiévale, baseball (11), tennis de table (12), vélo, mais également des pratiques plus récentes comme le hip-hop et le Street Hockey. Le SITOMAT, quant à lui, a animé un stand de sensibilisation au développement durable.

Trois journées de retrouvailles enthousiastes qui ont consacré un retour progressif à la vie que la crise sanitaire avait quelque peu mis entre parenthèses. Elles ont remporté tous les suffrages des nombreux participants, souvent venus en famille célébrer le sport et la convivialité.



Service des sports - Maison de la Jeunesse et des sports "Charles-Rodolphe" (face au gymnase F.-Pantalacci - 296 rue de la Gare) - 06 22 40 60 21 - 06 14 95 01 48

JEUX DE BOULES

LES JOYEUX BOULOMANES

La fête locale de la Saint-Jean s'est déroulée également sur les terrains du boudrome Eugène-Gueit, avec une série de trois concours organisée par l'association des Joyeux boulo-manes farlèdois et sponsorisée par le Comité officiel des fêtes. Comment imaginer la tenue d'une fête sans la présence du sport provençal par excellence ?

Trois concours donc (1 doublette pétanque, une mixte 2 hommes / 1 femme toujours à la pétanque et un jeu provençal « la fameuse longue ») dotés de 8 prix, ouverts à tous, qui ont rassemblé une vingtaine d'équipes chacun (1).

Les 3 et 4 juillet, le club a organisé, toujours sur les terrains du boudrome du complexe sportif, le Championnat du Var inter-club de pétanque. Composé de tête-à-tête, de doublettes, triplètes, de combinés et de tirs de précision et destiné aux ben-jamins-minimes (6 à 11 ans) et cadets-juniors (11-

17 ans), le tournoi réunissant 10 équipes a mis 40 enfants en compétition pour une qualification pour le Championnat régional du 11 et 12 septembre (2). Le club Les Joyeux boulo-manes farlèdois présidé par Frédéric Davignon compte une centaine de licenciés (20 jeunes, 20 femmes et 70 hommes) et a vu débiter le très célèbre Henri Lacroix (12 fois champion du monde, entre autres) qui a décroché son premier titre de champion de France Cadet en 1989 avec Hervé Agarrat et notre maire Yves Palmieri. Cette fête a également été l'occasion pour le club d'étréner leur toute nouvelle buvette mise à disposition par la Ville pour compléter les équipements de ce boudrome qui accueille une belle série de concours tout au long de l'année.

Les Joyeux boulo-manes farlèdois : 06 44 13 12 52 - 06 08 81 32 08





MAGALI GINI
ADJOINTE AU MAIRE
CULTURE - PATRIMOINE - TOURISME

PORTAIL INFORMATIQUE

UNE OFFRE NUMÉRIQUE À SAVOURER

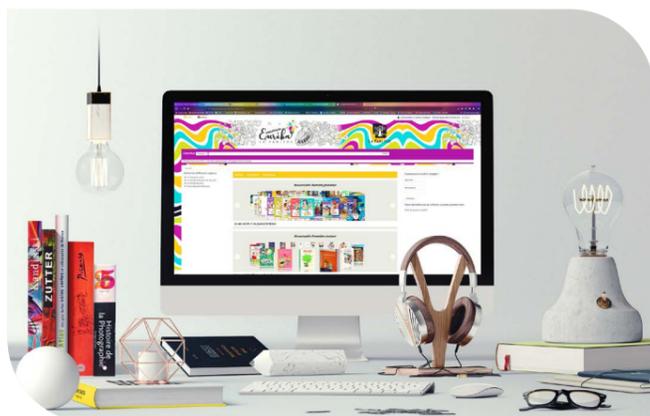
DEPUIS JUIN, À TRAVERS SON PORTAIL INFORMATIQUE, LA MÉDIATHÈQUE EURÉKA OFFRE À TOUS SES ABONNÉS L'ACCÈS À DES RESSOURCES NUMÉRIQUES DIVERSES ET VARIÉES.

Outre la possibilité d'accéder au catalogue et de réserver des prêts ou de les renouveler en ligne, le portail informatique, en service depuis le mois de juin offre aux lecteurs adhérents de la médiathèque un service inédit. Ces derniers bénéficient d'un accès à des ressources numériques éducatives, culturelles et ludiques à travers une offre originale :

- L'offre « Di Music » de Divercities, une plateforme de streaming musical qui met à l'honneur des labels indépendants. 5 millions de titres et 353 000 artistes référencés.
- L'offre « Di Game », donnant accès à des jeux vidéos téléchargeables par le biais du portail.
- L'offre "Toutapprendre", un accès à du soutien scolaire du CP au bac (cours, annales du bac et brevet corrigées, vidéos Fred & Jamy).

L'accès à ces offres est ouvert à partir de la simple adhésion à la médiathèque. Pour se connecter à votre session, il vous suffit d'entrer vos données personnelles, à savoir les identifiants enregistrés lors de l'inscription.

Ces services étant nouveaux, n'hésitez pas à faire part de votre expérience auprès de vos bibliothécaires pour exprimer votre appréciation ou signaler d'éventuels problèmes de connexion.



<https://mediatheque-lafarledede.bibliobre.com/>
Service culture - Médiathèque Euréka : 04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarledede.fr

EXPOSITION DE PEINTURE

LUMIÈRES DE L'ÂME

SAMEDI 12 JUIN, L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION INTITULÉE "LUMIÈRES DE L'ÂME" A DONNÉ LE COUP D'ENVOI À LA RÉOUVERTURE DES CIMAISES AUX ÉVÈNEMENTS CULTURELS.



Du 12 au 16 juin à l'Espace associatif et culturel de La Capelle, l'association « les Ateliers des arts » a présenté les peintures de ses adhérents autour de deux thématiques : l'humain et ses déclinaisons (humanisme, humanité,...) et connexion et déconnexion. La rétrospective présentée est la réunion des tableaux peints en 2020 et 2021.

Une quinzaine d'artistes se sont exprimés à travers différentes techniques : aquarelles, peintures à l'huile, collages, ou dessins... « C'est le retour du ressenti de cette dernière année. Chacun a pu s'interroger sur ses états d'être, explique Martine Gitton, présidente des ateliers. L'art est un support pour se positionner et se réorienter ».



Service culture - Médiathèque Euréka : 04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarledede.fr

COMITÉS MANGAS

LES LECTEURS PRESCRIPTEURS DE L'OFFRE D'ACHAT

LA MÉDIATHÈQUE FAIT APPEL À SES LECTEURS, PASSIONNÉS DU GENRE, POUR PRÉPARER LES FUTURES COMMANDES DE MANGAS. AINSI, EN JUIN, DEUX COMITÉS MANGAS SE SONT RÉUNIS.

Une première rencontre a permis au libraire (la librairie Contrebande de Toulon) de présenter une première sélection d'ouvrages au comité des 8-11 ans et au comité des 12-18 ans et recueillir les avis de ce public spécifique.

Le libraire les a à nouveau rencontrés fin juin avec une « grosse » sélection, néanmoins affinée, que ces lecteurs assidus ont pu emprunter et lire durant l'été pour retenir définitivement les mangas qui feront l'objet d'un achat cet automne. 2 000 euros (1 000 par comité) sont prévus à cet effet. La sélection finale sera faite lors d'une dernière séance qui devrait se tenir d'ici la fin de l'année.

L'idée étant de faire des adhérents des acteurs à part entière dans le processus d'achat.

Cette implication des lecteurs mangas a suscité un enthousiasme certain. Leur motivation sera récompensée d'une année d'adhésion gratuite en plus de la possibilité qui leur est offerte de lire les documents en avant-première.



Service culture - Médiathèque Euréka : 04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarledede.fr



PARTIR EN LIVRE

"MER ET MERVEILLES" SUR FOND DE LITTÉRATURE JEUNESSE

AU TOUT DÉBUT DE L'ÉTÉ, LE TEMPS D'UN WEEK-END DANS LE JARDIN ROGER-GENSOLLEN, LES FARLÉDOIS ONT ÉTÉ CONVIÉS À "PARTIR EN LIVRE". CETTE MANIFESTATION NATIONALE A POUR AMBITION DE RAPPROCHER LE LIVRE DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DE LEUR FAMILLE.

Les 10 et 11 juillet, l'équipe de la Médiathèque Eureka n'a pas lésiné sur les moyens pour offrir deux jours de divertissement dans le cadre de Partir en livre, avec un programme d'animations tous azimuts qui invitait à embarquer à la découverte de la littérature jeunesse, sur le thème de Mer et Merveilles.

Des ateliers étaient proposés à chaque tranche d'âge : des rendez-vous lecture pour les bébés, un atelier philo pour les ados, des expériences scientifiques pour tous (avec Chercheurs en herbe)... Mais aussi des séances créatives pour fabriquer des livres pop, pour s'initier à la gravure ou encore à la peinture naturelle. Sans oublier des ateliers libres et un vaste espace de jeux.

Rencontres avec les auteurs

Partir en livre c'était aussi des rencontres dédiées avec des auteurs/illustrateurs de la littérature jeunesse, maîtres dans l'art de faire rêver par la magie des mots et du dessin. Étaient présents Anne Defreville, Thomas Bianco, Anne Montbarbon, Sébastien Orsini, Michaël Croza et Patrick Sirot qui ont également animé des ateliers.

Dès le 30 juin et jusqu'au 25 juillet, la Médiathèque s'est également immergée dans le monde fabuleux de la mer en accueillant l'exposition des aquarelles originales d'Anne Defreville, « L'âge bleu, sauver l'océan ». Un programme complet qui a su ravir les participants !



Service culture et patrimoine - Médiathèque Euréka : 04 94 20 77 30 - mediatheque@lafarledede.fr



Sei commence la mer...

La deuxième rencontre du service environnement a eu lieu sous forme d'atelier de sensibilisation le 10 juillet dernier à l'occasion de « Partir en livre ». Destinée à la jeunesse, cette manifestation littéraire qui se déclinait sur le thème « Mer et merveilles » a permis d'ouvrir une page environnement et d'attirer l'attention sur la pollution des mers. Les enfants se sont lancés dans une action livrant un message à leurs aînés en tagant « Ne rien jeter, la mer commence ici » à l'entrée de bouches d'égouts où beaucoup de déchets finissent hélas.



Service environnement : 04 94 27 85 87





ACCUEIL DE LOISIRS DE LA CAPELLE

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

LES MERCREDIS DE JUIN, AU CENTRE DE LOISIRS, LES ENFANTS ONT PROFITÉ DES INTERVENTIONS DU CODES 83** SUR LE THÈME DE L'ÉCOLOGIE AVANT DE PROFITER DE VACANCES ANIMÉES.

Atelier potager (1)

Avec le Codes83, en juin, les enfants de l'ALSH ont testé leur main verte. Armés de petits outils, les petits jardiniers en herbe se sont affairés au potager. Courgettes, aubergines, fraises, melons, tomates... ont été plantés sous la direction de Virginie, diététicienne et nutritionniste. Elle est intervenue dans le cadre d'une thématique explorée au cours de précédentes interventions du Codes.



Atelier anti-gaspi (2)

Après le potager, les enfants se sont intéressés à l'écologie, toujours en compagnie de Virginie, venue animer un atelier antigaspi. Sensibilisés une nouvelle fois au gaspillage alimentaire, les petits Farlédois ont préparé des puddings à base de pain dur et des smoothies concoctés grâce aux restes de fruits de la cantine.



Des vacances animées (3-4-5)

Durant les vacances estivales, d'autres belles activités ont animé le centre de loisirs. L'équipe avait une nouvelle fois tout mis en œuvre pour offrir aux enfants des journées magiques.



Accueil de loisirs de La Capelle : 04 94 31 53 61
**Codes 83 : Comité départemental d'éducation pour la santé du Var



VACANCES D'ÉTÉ

LA MAISON DES JEUNES EN VACANCES

ANIMÉE PAR LA DYNAMIQUE ALISON, LA MAISON DES JEUNES S'EST ATTACHÉE CETTE ANNÉE ENCORE, À OFFRIR AUX ADOS DES VACANCES TOUTS AZIMUTS.



En juillet, les 13-17 ans ont abordé les vacances en beauté. Les semaines d'été ont été riches d'activités menant les 8 jeunes Farlédois inscrits tantôt à la plage (bouée tractée, Aquavillage, pétanque...), tantôt au cinéma, au mini-golf ou encore dans les rues de Toulon ou en forêt : parties de chasse au trésor, paint-ball, jeux défis ou encore construction de bateaux... Les 15 adolescents qui ont partagé le séjour à Vias-Plage ont passé eux aussi de beaux moments autour de jeux et d'activités aquatiques : jet-ski, catamaran, bouée tractée, jeux sur plage, journée à Aqualand, soirée neige au camping, théâtre... Rendez-vous l'an prochain !

Info Maison de jeunes : 07 83 08 01 93 - MDJ La Farlède



COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES

UNE FÊTE DE LA SAINT-JEAN COLORÉE

DU 18 AU 22 JUIN S'EST DÉROULÉE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN ORGANISÉE PAR LE COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES, OFFRANT TROIS SOIRÉES HAUTES EN COULEURS.



Si jadis la Saint-Jean s'accompagnait de grands feux autour desquels la population improvisait quelques danses censées apporter prospérité aux récoltes, la fête patronale actuelle a conservé les danses mais abandonné les feux depuis bien longtemps. Une affiche festive concoctée par le Comité officiel des fêtes avec en ouverture du ban un aller-retour express en Amérique latine avec ses couleurs vives, ses odeurs suaves et piquantes et ses rythmes qui font référence au fameux carnaval de Rio. Une vingtaine de tableaux mis en scène par le groupe Via Brasil composé de la diva Paula Carvalho entourée d'une pléiade de danseurs (1).

Retour en France, le lendemain, avec un show cabaret intitulé « Chansons de toujours » retraçant un siècle de chansons françaises dont les refrains chantent dans le cœur de plusieurs générations (2). Enfin, nouvelle traversée de l'Atlantique, mais cette fois vers le nord, le Québec, avec Audrey, ses musiciens et choristes pour les plus grands succès de Céline Dion, depuis le célèbre « D'amour ou d'amitié » en 1981 jusqu'à Las Vegas en passant par Titanic (3). Un triptyque largement ovationné par le public.

Info Comité officiel des fêtes : 06 33 71 15 42
collafarled@gmail.com - COF La Farlède



La fête foraine a, de nouveau cette année, ravi petits et grands...

LE COF FÊTE L'ARTISANAT ET LA PROVENCE

Mettre en valeur l'artisanat d'hier et d'aujourd'hui, tel était le but recherché par le Comité officiel des fêtes, les 17 et 18 juillet derniers sur la place de la Liberté, le jardin Roger-Gensollen et la salle des fêtes. Deux journées festives qui ont rassemblé une cinquantaine d'artisans entre passé et présent. Tous ont eu à cœur de partager la passion de leur métier, de témoigner de leur expérience, transmise de générations en générations comme un patrimoine, un savoir-faire qu'il est important de léguer aux plus jeunes pour perpétuer ce lien avec notre histoire. Autour d'un marché de bouche et d'artisanat, de nombreuses animations à destination de tous ont

été proposées par les intervenants, promenades à poney : ferme pédagogique, jeux en bois, exposition de véhicules anciens, promenade en charrette tirée par des Terre-Neuve (surnommés « Le géant au cœur tendre ») ou encore le fameux taureau Beleu (une belle bête de 600 kg) et les chevaux de Camargue... Un week-end naturellement accompagné par les airs et les danses les plus populaires du folklore provençal avec le groupe toucassin La Souleïado. Prochain rendez-vous du COF, le 6 novembre avec l'élection de Miss Farlède et les 11 et 12 décembre pour la IV^e édition du Marché artisanal et médiéval de Noël.



Vos Soirées DE L'ÉTÉ!

EN JUILLET ET AOÛT, POUR ANIMER LES SOIRÉES ESTIVALES, LA FARLÈDE A ACCUEILLI UNE AFFICHE EXCEPTIONNELLE, DE QUOI RETROUVER LE SOURIRE ET REMONTER LE MORAL.

Cet été, la place de la Liberté s'est transformée en un grand podium sur lequel se sont succédés Revue Farlight, Panach'Cabaret, un aller-retour festif au Brésil, un spectacle musical reprenant les grands tubes des années d'après-guerre, ou encore des années 80 et son discothèque. Le rire n'a pas manqué avec les imitations d'Erick Baert et le groupe Aïoli sans oublier la soirée en direct sur Top FM avec Christian Vidal suivie du karaoké. Exotisme, rêves, rythmes, couleurs, bonheur, un petit goût de liberté retrouvée...



Service festivités : 04 94 33 24 40
Comité officiel des fêtes : 06 33 71 15 42 - collafarledes@gmail.com - COF La Farlede
Association des commerçants, artisans et professions libérales farlèdois : 06 24 63 74 33 - 06 13 84 11 87 - association des commerçants artisans et professions libérales de La Farlède



11 juin
Soirée Gospel
ENSEMBLE VOCAL LES POLYSONS
Service culture • Médiathèque Eureka

12 juin
Soirée Rock
• SWEET PAPA JOHN
• GCOW
• LEEDS
Comité officiel des fêtes



13 juillet
Soirée spéciale Fête nationale
ORCHESTRE SO COOL
Comité officiel des fêtes

23 juillet
Soirée spectacle
ERICK BAERT
Service festivités



31 juillet
Soirée spectacle
PANACH' CABARET
Comité officiel des fêtes



6 août
Soirée spectacle "Les années 80"
JEAN-PIERRE SAVELLI
Associations des commerçants



13 août
Soirée festive
GRUPE AÏOLI
Service festivités



30 juin
Soirée festive
• COUDON CONCERT BAND
• REVUE FARLIGHT
Service festivités



2 juillet
Soirée brésilienne
ANDRÉA CAPARROS & SES MUSICIENS
Service festivités



27 août
Soirée Top FM
AVEC CHRISTIAN VIDAL
Soirée Karaoké
Associations des commerçants

21 août
Soirée spéciale Fête de la Libération
• SPECTACLE MUSICAL ANNÉES 45/60
Comité officiel des fêtes



ÉCHECS

ÉMILIE ALFANO, SURPRENANTE DEMOISELLE

10 ANS ET DÉJÀ TOUT D'UNE GRANDE ! ÉMILIE ALFANO EST PASSIONNÉE D'ÉCHECS, UNE DISCIPLINE DANS LAQUELLE ELLE S'IMPOSE. FIGURANT PARMIS LES MEILLEURES DE SA CATÉGORIE AU NIVEAU NATIONAL ET MONDIAL, ELLE S'EST QUALIFIÉE POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE EN LIGNE POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.



1^{er} championnat de France à Belfort • Petite poussine • Avril 2017

Émilie a deux passions : la natation et les échecs. La première, elle la pratique en sport étude à Hyères, comptabilisant 10 heures de piscine hebdomadaire. La deuxième, c'est au club d'échecs de La Farlède qu'elle l'entretient. Physique ou cérébrale, elle se donne à fond dans les deux disciplines.

C'est à l'âge de 4 ans, en classe de CP à Jean-Aicard - qu'elle intégrait avec deux ans d'avance - qu'Émilie Alfano découvre les échecs grâce au programme d'initiation proposé par le club de La Farlède-Toulon-Échecs. Professeur des écoles dans cet établissement, sa maman Carine sait qu'à cet âge « ça prend... ou pas du tout. Avec Émilie ça a tout de suite pris ».

À l'école, les séances sont animées par Erick Bekhouche qui lui apprend alors les bases. Elle accroche et se passionne pour cette discipline aux règles qui paraissent un brin complexes pour beaucoup d'entre nous. Complexes, peut-être, mais pas pour notre championne locale qui les a très vite et très bien assimilées. Elle commence les petites compétitions à 5 ans et se perfectionne. Dès lors le virus ne l'a plus quittée.

La fierté de son club

Six années ont passé. Émilie a grandi, sa passion pour les échecs aussi. Son jeu s'est affiné. Beaucoup de travail et de persévérance ont toutefois été nécessaires à la demoiselle pour arriver aujourd'hui à une très belle maîtrise. « Au début elle n'aimait pas du tout perdre, mais elle a appris avec les années, elle sait se remettre

en question pour avancer », observe Martine Bolla présidente du club de la Farlède-Toulon-Échecs qui l'a vue évoluer et qui n'est pas peu fière du niveau acquis par cette jeune licenciée.

En 2020, Émilie devenait championne de France en ligne. En fin d'année, elle était la seule représentante française au championnat du monde d'échecs jeunes en ligne. Elle est éliminée en quart de finale par une Russe. Cette année, son classement lui a permis d'être

qualifiée d'office pour le championnat 2021 en août dernier. « Elle a beaucoup de volonté et travaille énormément pour arriver à ces résultats. Pour nous c'est un réel plaisir d'avoir des jeunes qui arrivent à ce niveau et d'avoir contribué

à leurs débuts », souligne la présidente du club d'échecs. De plus, elle a toujours été là pour participer avec ses camarades d'écoles aux compétitions scolaires, l'équipe a obtenu de bons résultats chaque année et a fini vice-championne de France en ligne en octobre 2020.

Une assiduité à toute épreuve

Il faut dire que la jeune collégienne y consacre beaucoup de temps et d'efforts. Elle passe au minimum 1h30 sur l'échiquier chaque jour ! Son entraîneur, Michel Bonnafous, lui dispense des séances à distance chaque soir. Jouer quotidiennement est un plaisir. C'est aussi un besoin. « Quand je commence à jouer, je ne peux plus m'arrêter », confie-t-elle. L'été dernier, le rythme a été soutenu durant les vacances. Elle a participé à des tournois pour préparer le championnat du monde.

Elle ne se lasse jamais ! Toujours avide d'apprendre des nouvelles variantes d'ouvertures, milieux de jeu et finales.

« Ce que j'adore, c'est la réflexion, la concentration et l'aspect tactique », explique-t-elle. Pour la jeune fille, « chaque partie est unique ». Devant un plateau, elle ne voit pas le temps s'écouler. Elle peut élaborer ses stratégies durant des heures pour surprendre ses adversaires... et nous avec !

Ce que j'adore, c'est la réflexion, la concentration et l'aspect tactique

Émilie bientôt sur TF1

Fin mai, une équipe de TF1 est venue filmer notre petit prodige aux échecs pour l'émission « Reportages ».

Pour l'occasion, La Farlède Toulon Échecs avait organisé un tournoi interne au club : Émilie s'est confrontée en simultanée à 8 personnes, adultes et enfants. L'émission est revenue fin août pour filmer notre jeune fille en plein championnat du monde.

Cette réalisation devrait être diffusée prochainement sur la chaîne dans le cadre d'un reportage sur des passionnés de jeux.

